

Abonnements par la poste :

Edition quotidienne

CANADA ET ETATS-UNIS \$5 00
UNION POSTALE 8 00

Edition hebdomadaire

CANADA \$2 00
ETATS-UNIS 2 50
UNION POSTALE 3 00

Directeur: HENRI BOURASSA

LE DEVOIR

Rédaction et administration :

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TELEPHONES :

ADMINISTRATION: Main 7461

REDACCTION: Main 7460

FAIS CE QUE DOIS !

LA DESTITUTION DE M. HENDERSON

Les gouvernements ne veulent pas de paix

L'expulsion de M. Henderson du cabinet de Londres offre un intérêt plus qu'ordinaire. Il souligne le caractère nettement autocratique du régime instauré par les champions de la "démocratie"; et, ce qui est plus grave, il révèle les efforts désespérés des gouvernements de l'entente pour empêcher les peuples déshérités de rechercher les conditions possibles de la paix.

La situation personnelle de M. Henderson a toujours été équivoque, — comme celle de tous les représentants de groupes ou de partis pacifistes qui ont consenti à entrer dans les gouvernements voués à la guerre à outrance. Ces hommes, quand ils ne sont pas de simples transfuges, jouent le rôle d'otages. M. Henderson était l'un et l'autre. Devenu membre d'un ministère fausement appelé "national", en réalité jingo, impérialiste et tory, il avait conservé le titre et les fonctions de secrétaire du parti travailliste. Cette situation "impossible" — le mot est de M. Asquith — c'est M. Lloyd George qui l'avait imposée à son collègue afin de connaître et de surveiller de près ce qui se passe dans les milieux ouvriers. Au double rôle de transfuge et d'otage, M. Henderson ajoutait donc celui de quasi-espion. Pour un honnête homme — il paraît qu'il l'est — c'était scabreux.

Une forte section du parti travailliste — la plus logique et la plus sincère — n'a jamais vu d'un bon oeil la présence de M. Henderson dans le ministère de coalition. Elle n'a cessé d'exiger qu'il justifie sa situation en travaillant sans relâche pour la paix. M. Asquith a beau dire que cet élément est infime; les bêtes de proie, en Angleterre comme en France et en Allemagne, et partout, ont beau crier que la paix n'est pas possible et que personne n'en veut, le flot de la colère et de la révolte populaire monte partout, lentement mais sûrement.

M. Henderson aurait dû comprendre depuis longtemps que sa position n'était pas tenable. Il s'était laissé solidariser avec ceux qui ont empêché Ramsay MacDonald de se rendre en Russie. Mais il n'a pu se dérober lui-même à l'invitation des socialistes français. Il s'est rendu à la réunion de Paris, avec le consentement du "dictateur" et de ses collègues. Finalement, il a pris part au congrès des travaillistes anglais et donné son adhésion au projet de Stockholm — sans, du reste, préjuger ni même esquisser la base des négociations.

C'est ici que la relation des faits devient obscure. M. Henderson a-t-il agi en tout cela à la connaissance et du consentement de M. Lloyd George? L'un dit oui, l'autre dit non. Ils se sont donné le démenti en pleine Chambre, tout comme notre Borden national et notre Sam mondial. Il semble bien que c'est Henderson qui dit vrai. Le rapport de la Presse associée, tendancieux pourtant, comme tout ce qui nous vient de Londres par ce canal, laisse entrevoir que les déclarations de M. Henderson portent le cachet de la sincérité et lui ont valu les sympathies de la Chambre. M. Lloyd George aurait sacrifié son collègue et menti par nécessité d'Etat, chose fort usuelle en politique.

Le ministre démissionnaire a laissé échapper deux ou trois paroles révélatrices. Il a raconté les humiliations que le "dictateur" lui a fait subir. Il a parlé de la formidable organisation de presse qui permet au chef de la "démocratie" anglaise d'aveugler et de bâillonner l'opinion publique, de préjuger à son gré toute question et de couler à pic tous ceux dont il veut se débarrasser, avant même que le "futur noyé" — comme dirait l'ineffable D. A. Lafontaine — ait eu le temps d'appeler au secours. L'intérêt national, ajoute M. Henderson, l'empêche de révéler toute la vérité. En attendant, il va rejoindre le contingent déjà nombreux des "ex-ministres" qui attendent l'occasion d'exposer tous les faits qui les concernent, sans danger pour les intérêts de la nation. Cette demi-menace ouvre d'intéressants aperçus sur les réactions et les règlements de compte d'après-guerre.

Ce qui semble se dégager de cet incident, c'est que le gouvernement britannique a commencé par accepter le projet de Stockholm et décidé d'y laisser aller, sinon d'y envoyer, une délégation de socialistes anglais. C'est l'attitude qu'avait prise le gouvernement russe, — dans la mesure où il existe en Russie telle chose qui puisse s'appeler "gouvernement". Mais Kerensky a mis le holà. Après avoir utilisé les révolutionnaires de tout acabit pour renverser le gouvernement "autocratique" et "corrompu" de "Nicolas Romanoff", les Robespierre et les Marat de la "glorieuse république" slave ont entrepris de dompter la "sainte démocratie". Ils ont notifié aux autres gouvernements de l'entente leur changement d'attitude et leur décision nouvelle de ne pas reconnaître le congrès de Stockholm. Il ne semble pas, cependant, que les délégués du Comité des soldats et des citoyens soient empêchés de s'y rendre. Mais ce pas décisif, les gouvernements de Paris, de Rome et de Washington l'ont franchi, et le gouvernement de la "libre" et "démocratique" Angleterre l'embrasse à son tour. Interdiction est faite à toute délégation anglaise, française, américaine ou italienne de se rendre à Stockholm et de délibérer avec les Allemands et les Russes sur les moyens à prendre pour arrêter le flot de sang, fermer la plaie béante et empêcher que l'Europe ne meurt d'épuisement.

Et M. Asquith, dont la presse célèbre la nouvelle victoire parlementaire, a l'audace de dire: "La paix est désirée par tous; mais la seule paix qui puisse répondre aux sacrifices accomplis doit être une paix proposée par le peuple de tous les pays intéressés." N'était-ce pas précisément l'objet de la réunion de Stockholm?

"Ce projet n'est qu'une feinte de l'Allemagne!" clament les énergumènes, les profiteurs de guerre et la troupe immense de leur porte-paroles et de leurs dupes. Et puis, après? Rien n'obligeait les délégués des nations ententistes à tomber dans le piège en acceptant d'emblée les propositions des délégués allemands. Ils auraient formulé leurs contre-propositions. Cet échange de vues aurait révélé la possibilité ou l'impossibilité d'une entente. D'ailleurs, les gouvernements restaient libres d'accepter ou de rejeter les conclusions du congrès: personne n'a jamais songé à confier à la conférence de Stockholm le soin et l'autorité de faire la paix. Le seul objet de cette réunion, c'était précisément de viser au but désigné par M. Asquith: proposer ou suggérer les éléments d'une paix acceptable à tous.

A mesure que se déroulent les péripéties de l'horrible tragédie, la conviction s'impose que les chefs d'Etat, instruments dociles des profiteurs de guerre, quand ils ne le sont pas pour leur propre compte, ne veulent pas la paix. Ils ne veulent pas que les peuples mutilés se parlent et s'entendent par-dessus le fracas des batailles; et ils ont raison: du jour où les victimes de la guerre se rendront compte de l'effroyable inutilité de cette ruée vers le "suicide de la civilisation chrétienne", les armes leur tomberont des mains et, peut-être, se retourneront avec fureur contre les cyniques exploiters de la crédulité humaine.

Il viendra, pourtant, le jour de la rétribution. Plus il tarde, plus terrible sera le châtiment.

Henri BOURASSA.

LES CHOSES D'HYGIENE

LES "GOUTTES DE LAIT"

Nous avons peu parlé, depuis quelques mois, des sujets dont nous entretenons si fréquemment, trop fréquemment peut-être, nos lecteurs, avant que la politique d'Ottawa ait occupé, à elle seule, toute la scène de l'intérêt. Nous sommes heureux de recommencer nos chroniques d'hygiène en faisant part à ceux qui veulent bien les lire d'une intéressante conversation que nous avons eue il y a un instant. Quelqu'un, qui nous demandait pourquoi nous abandonnions les causeries sur l'hygiène — abandon assez explicable, semble-t-il, et qu'on ne doit pas attribuer à un ralentissement de zèle — nous faisait observer que les Gouttes de lait fonctionnent admirablement dans toutes les paroisses qui ont la bonne fortune de les posséder. Le concours des comités locaux n'est pas l'une des moindres causes de ce succès, sans doute, mais une part en revient à la campagne d'éducation menée avec tant d'intelligence et de persévérance et d'intelligence par les médecins de la ville.

Il est à noter, en effet, que, si le nombre des inscriptions a augmenté, ce qui réjouit le plus ceux qui s'intéressent au mouvement, c'est surtout que le nombre des consultations pour un même bébé s'est considérablement accru, indice que la campagne d'éducation va son chemin. Autrefois, au début de la canicule, les inscriptions atteignaient un chiffre respectable, mais les enfants qui étaient ensuite présentés au médecin pour une seconde, une troisième ou une quatrième consultation étaient beaucoup moins nombreux. Les parents se fatiguaient de ce régime et le petit ne réapparaissait pas à la Goutte de lait. Il aurait été consolant de croire sauvés mais les statistiques effrayantes de la diarrhée nous indiquent que trop ce qui était advenu de l'abandonnisme ainsi privé des soins du praticien. Il ne suffit pas, en effet, de présenter un petit malade de une fois, mais il faut l'amener chaque semaine à la visite; bien plus, il ne faut pas représenter que l'enfant malade, pour le guérir, mais empêcher l'enfant bien portant pour prévenir la maladie.

C'est ce que l'on semble comprendre de plus en plus. Le nombre des inscriptions augmente, mais, encore une fois, ce qui augmente surtout, c'est le nombre des enfants qui reviennent à la visite.

On peut être sûr que cette admirable et touchante organisation qui a nom la Ligue des petites mères n'est pas étrangère à l'excellence de ce résultat.

L'hiver dernier a été très malsain et fréquemment très froid; au printemps, nous avons été affligés d'une température humide à l'excès. Ces conditions atmosphériques jointes à l'épidémie de rougeole qui a sévi pendant toute la saison rude et au pour effet une augmentation du taux de la mortalité infantile sur l'hiver précédent, de sorte que l'on pouvait s'attendre à des statistiques qui eussent découragé les efforts de ceux qui travaillent au sauvetage des tout-petits. Or, grâce à l'excellent travail des Gouttes de lait, cet été, il est assez probable que la ville reprendra le terrain perdu et que les rapports indiqueront que la mortalité infantile n'est guère plus élevée que l'année dernière et que par contre les ravages de la diarrhée sont moins considérables qu'en 1916.

LE TRAVAIL CONTINUE

Le bureau d'hygiène continue à améliorer et les règlements anciens et à en créer de nouveaux. Malheureusement ceux-ci ne traitent que trop longtemps devant les commissions techniques sans recevoir de sanction. Ils sont prêts à être mis en vigueur quand on est prêt à espérer que nous verrons un jour arriver à la tête de l'administration un gouvernement qui accordera à l'hygiène la place qui lui convient: la première, et qui relèguera au second plan les expropriations et les contrats. La machinerie est toute prête, qui n'attend que cette bonne volonté. Il y a des années que nous réclamons l'approbation des plans de construction par le bureau d'hygiène. On a même adopté des règlements à cette fin et, cependant, les constructions continuent à surgir qui n'ont pas été approuvées par les autorités médicales et qui peuvent, par conséquent, constituer une menace pour la santé publique.

Nous apprenons que le bureau d'hygiène doit tourner incessamment son attention vers l'Assistance maternelle. Cette œuvre fonctionne à merveille et a besoin de l'attention la plus substantielle allocation de la part de la ville; mais il est certain que cette dernière peut aider beaucoup au bon fonctionnement de l'assistance en lançant une campagne d'éducation au moyen de manuels qui peuvent être mis entre les mains des mères de famille, de conseils résumés avec autant de clarté et d'intelligence que ceux que l'on a fait tenir, sur les soins à donner aux nourrissons aux zélés de la Ligue des petites mères.

Louis DUPIRE.

Il reste encore quelques dizaines d'exemplaires du volume de vers de notre ami Lozeau, paru il y a quelques mois, *Lentilles et feuilles d'érable*. Ils se vendent 50 sous l'unité, plus 5 sous pour frais de port. S'adresser au Devoir ou à l'auteur, 343, rue Drolet.

Louis DUPIRE.

LES VERS DE LOZEAU

Il reste encore quelques dizaines d'exemplaires du volume de vers de notre ami Lozeau, paru il y a quelques mois, *Lentilles et feuilles d'érable*. Ils se vendent 50 sous l'unité, plus 5 sous pour frais de port. S'adresser au Devoir ou à l'auteur, 343, rue Drolet.

LA PAROLE DU PAPE

On ne connaît pas demain les propositions adressées par le Pape aux différents belligérants. Tout commentaire de fond serait donc hâti et inopportun.

Les bribes d'information données au public ont déjà suscité cependant d'assez longues appréciations, et il peut être à propos de noter quelques-uns des points qui émergent du fouillis de cette première discussion :

Le silence d'abord, tout naturel et d'une convenance élémentaire, des divers gouvernements;

Le respect que commande dans presque tous les milieux la parole du Pape. Ceux même qui la contredisent se croient obligés de joindre à leur contradiction des formules d'hommage ;

La conviction qui paraît s'imposer aux observateurs que cette parole pèsera lourdement sur l'opinion universelle, quelle qu'elle soit dans tous les pays des échos puissants ;

L'effort enfin qui se dessine pour paralyser l'effet de cette parole, pour lui donner figure de complicité avec les intérêts allemands et austro-hongrois. Les titres que la Gazette donne ce matin à ses dépêches reflètent cet état d'esprit : *Pope's Peace Offer Bears Hun Import — L'offre de paix du Pape porte l'empreinte hunnique*.

Mais pas un homme intelligent ne peut se dissimuler qu'un acte vient d'être posé qui retiendra très loin dans l'avenir.

O. H.

BLOC - NOTES

Notre rang

Dans son discours de Londres hier, M. Long, le ministre des colonies, disait qu'« la conscription a été adoptée et mise en vigueur dans l'Afrique anglaise orientale, dans l'Ouganda, à Ceylan, aux colonies des Indes, et dans la Malaisie et qu'elle est à l'étude ailleurs ». On constatera que toutes ces colonies sont des colonies de la couronne, c'est-à-dire des colonies sans régime parlementaire, sans gouvernement autonome. Ni l'Australie, ni la Nouvelle-Zélande, ni l'Afrique-Sud n'ont encore la conscription comme on veut nous l'imposer ici. C'est à noter, puisque nos gouvernements sont en train de nous classer au rang des colonies de la Couronne. Nous figurerons à côté de l'Ouganda et de la Malaisie, ce sera bien notre place à nous qui avons consenti à ce que nos gouvernements nous ruinent de la fameuse dividende de 900 pour cent d'une autre compagnie qui fournit des carlouches à l'armée anglaise, et qui est une des filiales d'une importante industrie de Lachine. Voilà des gens qui ne voudront se contenter rien moins que de l'écrasement final et de l'annexion de l'Allemagne, avant de signer la paix. Dans l'intervalle, quelles fortunes ils feront !

Joli dividende

La Canadian Explosives Co., qui a de gros contrats de guerre et des fabriques dans notre province, vient, selon le *Financial Chronicle* de New-York, de payer le 30 juin un dividende annuel de 200 pour cent sur son capital-actions ordinaire. Cela est fantastique, mais, toutefois, cela n'approche pas encore le fameux dividende de 900 pour cent d'une autre compagnie qui fournit des carlouches à l'armée anglaise, et qui est une des filiales d'une importante industrie de Lachine. Voilà des gens qui ne voudront se contenter rien moins que de l'écrasement final et de l'annexion de l'Allemagne, avant de signer la paix. Dans l'intervalle, quelles fortunes ils feront !

Une autre preuve

Hier, tous les gouvernements belligérants ont reçu de Rome les suggestions de paix faites par le Souverain Pontife. Washington, Londres, Rome, Paris, Vienne, Berlin et les autres capitales ont télégraphié cette information au monde. Hier, à Ottawa, M. Murphy, l'ancien secrétaire d'Etat, a demandé au premier ministre si le Canada a reçu ces propositions, comme les autres belligérants. M. Borden a répondu dans la négative. C'est que les chancelleries des pays souverains seuls pouvaient recevoir les offres de Benoît XV. Comme le Canada est entré en guerre pour le compte de l'Angleterre et qu'il n'est pas une nation indépendante, il ne compte donc pas parmi les belligérants. Cela indique bien notre véritable situation, qui n'a rien d'autre que d'être bien orageuse. Nous sommes des vassaux, nous sommes traités comme des vassaux. M. Hawkes, un journaliste canadien né et élevé en Angleterre, et qui est un des artisans du parti *Win the War*, l'a déjà vingt fois dit, écrit et répété, dans des communications aux journaux, dans des conférences et ailleurs. C'est la pure vérité.

Un joli prix

Pour avoir cent millions, à New-York, le gouvernement canadien a dû payer aux intermédiaires, — en l'espèce, la maison Morgan et quelques autres financiers, — la somme de trois millions trois-quarts. Et parce que nous avons ainsi reçu en tout et par tout \$96,250,000, nous paierons annuellement plus de 6 pour cent d'intérêt sur 100 millions et nous rembourserons à échéance 100 millions tout net. Voilà ce qui s'appelle en anglais *pay through the nose* autrement dit payer un taux usuraire pour un emprunt national.

G. P.

AUX COMMUNES

L'ACHAT DU NORD-CANADIEN

L'opposition proteste vivement contre la politique du ministère à ce sujet.

(Par Ernest BILODEAU)

Ottawa, 14 août 1917.

Séance consacrée tout entière au débat sur la deuxième lecture du bill relatif au chemin de fer du Nord-Canadien, le ministre des Finances a répondu assez laborieusement aux objections de la gauche, qui s'est empressée de répondre par d'autres et de plus fortes pendant le reste de la journée, terminant la série par M. Oliver, revenu triomphant et reposé de sa villégiature à Winnipeg. Ses collègues libéraux lui ont chaleureusement serré la main à son entrée en Chambre, et ceux de la province de Québec n'ont pas les derniers à s'acquiescer de cette manifestation d'estime et de satisfaction.

Au commencement de la séance, M. Chs Murphy a demandé au ministre de la Milice s'il est vrai que les recruteurs canadiens aux Etats-Unis ont enrôlé cinq mille sujets britanniques. M. Kemp a répondu qu'il n'a pas eu de nouvelles de ce côté depuis quelques jours, et que par conséquent ses renseignements ne sont pas complets.

M. Murphy a posé alors une seconde question qui ne manquait pas non plus d'importance, adressée cette fois au premier ministre.

Une dépêche de Washington annonce que le Pape aurait transmis des propositions de paix à tous les belligérants, a dit M. Murphy. Puis-je demander au premier ministre si le gouvernement canadien a reçu du Vatican quelque communication de ce genre ?

— Non, a répondu sir Robert Borden, le gouvernement n'a rien reçu de ce genre.

Le C. N. R.

Le greffier a ensuite proclamé la reprise du débat sur le bill 125, relatif au Nord-Canadien. La principale caractéristique du débat devant être l'amendement proposé par M. Graham, à l'effet qu'au lieu de se porter acquiescer du reste des actions, le gouvernement prenne possession de toutes les propriétés de la compagnie en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés par la loi passée en 1914, lors du premier prêt de \$45 millions. En vertu de cette loi, il est loisible au gouvernement de se porter propriétaire par expropriation pour peu que le chemin de fer ait failli au paiement des intérêts sur ses obligations. L'opposition a bataillé en faveur de cet amendement, que le premier ministre trouve injuste et malhonnête dans son essence.

Le ministre des Finances a entrepris de répondre aux objections faites jusqu'ici par la gauche à l'achat du contrôle absolu du chemin de fer du Nord-Canadien. Il croit cette mesure à la fois sage et nécessaire. Elle prévendra de nouvelles demandes annuelles de subsides de la part de cette compagnie, et de toute façon les avances passées et peut-être futures se trouveront garanties de la meilleure façon possible, le peuple canadien étant devenu propriétaire de la totalité du système. Les profits éventuels lui reviendront aussi, ce qui n'est que juste, et sir Thomas White ne voit pas que l'opposition puisse être sérieuse en critiquant une solution si équitable de l'un des grands problèmes du jour.

On a dit que l'arbitrage ne donnerait pas satisfaction et qu'il faudrait mieux recourir à la Cour d'Échiquier, comme M. White. Les deux moyens sont bons, mais le premier est de beaucoup le plus expéditif. De bons arbitres arriveront à une décision en peu de semaines, tandis que la Cour aurait peut-être pris deux ans pour arriver au même résultat. Tout dépend de la valeur des arbitres choisis, et le ministre des Finances est assuré que le pays tout entier apprendra avec satisfaction que l'arbitrage du gouvernement sera proposé. M. White, l'argument de Henry Meredith, juge en chef de la Cour suprême d'Ontario, le même qui présida avec le juge Duff la fameuse enquête Allison.

M. E. B. Devlin a interrompu le ministre pour lui demander quelle expérience possède le juge Meredith en matière de chemins de fer. C'était mettre le doigt sur le point faible, et M. White ne s'est qu'à demi tiré de la difficulté, en faisant l'éloge du juge Meredith, comme il respect de tout le pays. De plus, dit-il, un juge est un homme qui a eu une longue carrière d'avocat, et qui a pu ainsi amasser une expérience variée sur la plupart des questions qui peuvent agiter l'opinion publique. On ne saurait trouver un meilleur arbitre que celui-ci pour défendre les intérêts du peuple dans la juste évaluation de la valeur du capital-actions, dont il est question. Par ailleurs, continue M. White, l'argument de mon honorable ami peut facilement se retourner contre lui: si le juge Meredith n'est pas compétent, le juge Cassels, de la Cour d'Échiquier, ne l'est pas non plus.

La gauche n'a pas insisté autrement, et M. Chs Murphy demande si le gouvernement a choisi les avocats qui le représenteront devant les arbitres.

— Pas encore, a répondu M. White.

Celui-ci s'est attaché ensuite à repousser l'objection que le gouver-

nement ne se conforme pas aux conclusions du rapport Acworth-Drayton. Ce rapport n'est pas infallible, dit le ministre, et la preuve c'est qu'il ne contient aucune allusion à une possession pour l'importante de la compagnie: les terres, que le Nord-Canadien évalué à vingt millions, avec des hypothèques pour une somme beaucoup moindre. Commande se fait que les commissaires aient été distraits au point d'omettre une partie aussi importante de l'actif de la compagnie? Cela démontre qu'il ne faut pas ajouter foi aveuglément à tout ce que disent les commissions, même les meilleures, et surtout que l'opposition n'a pas raison de nous opposer ce rapport comme une condamnation en dernier ressort.

M. GRAHAM

M. G. P. Graham répond au ministre et le raille surtout de ses dernières paroles au sujet de la commission Drayton - Acworth. Nommée par le gouvernement au milieu d'années plus glorieuses de celui-ci, coûtant fort cher au pays et présentant un rapport qui prouve une fois de plus la compétence des personnes éminentes qui la formaient, cette commission se voit maintenant désavouée par le gouvernement même qui l'a créée et mise au monde. C'est le monde renversé, dit M. Graham, et s'il est vrai que le cabinet Borden a perdu la foi dans ses commissions, à quoi pourrait-on croire dorénavant?

M. Graham a dit aussi que ce ne sont pas les propriétés du Nord-Canadien eux-mêmes qui ont demandé du secours de ce genre au gouvernement. Ce sont plutôt, dit-il, certains groupes de financiers dont cette transaction va faire énormément d'argent en liquidant les actions dont ils sont porteurs, et qui n'ont actuellement aucune valeur marchande. Pourtant, nous ne devons pas oublier que l'intérêt du peuple canadien doit passer avant celui de MM. Mackenzie et Mann, et nous demander honnêtement s'il n'y a pas d'autre moyen d'aider ce chemin de fer à travers la période difficile dans laquelle il prétend être.

On a semblé ignorer le fait, dit M. Graham, qu'une autre façon de régler le cas du C. N. R., ce serait de le vendre à une autre compagnie plus puissante. C'est une alternative que le gouvernement semble avoir complètement ignorée, et qui eût pourtant mérité d'être étudiée à fond. L'autre moyen, c'est sans doute de fournir une autre avance à la compagnie pour lui permettre d'atteindre des temps meilleurs, et c'est celui que le gouvernement a adopté, sans toutefois s'y prendre de la manière qui s'imposait en vertu des arrangements faits et votés au Parlement en 1914. Ici, le lieutenant libéral enfourche son cheval de bataille, qui est le statut voté en 1914 et dans lequel il est dit qu'advantant le cas où le Nord-Canadien ferait défaut au paiement des intérêts sur son capital consolidé, le gouvernement du Canada aurait le droit de prendre possession de tout le réseau, automatiquement pour ainsi dire et sans autre formalité qu'une déclaration dans la forme prévue au statut. Pourquoi cela n'est-il pas fait? demande M. Graham. Nous nous trouverions ainsi posséder complètement non pas quelques centaines de milliers d'actions sans valeur, mais la propriété matérielle même du chemin de fer et de toutes les compagnies subsidiaires dont on fait état aujourd'hui. C'est-à-dire qu'au lieu d'un simple droit de contrôle au moyen du capital-actions, nous serions vraiment et complètement les propriétaires, ce qui serait plus rationnel et plus définitif que le moyen terme trompeur adopté par le gouvernement.

M. Graham propose donc, secondé par M. Nesbitt, que les mots après "que" soient retranchés et remplacés par d'autres dont il donne lecture, et qui comportent qu'en vertu de la loi votée portant qu'en vertu de la loi votée quelle ont acquis les propriétaires du chemin de fer du Nord-Canadien, le gouvernement abandonne son projet par arbitrage ou autrement du solde du capital-actions de cette compagnie, et qu'il en exproprie toutes les propriétés en vertu de la clause 24 relative au défaut de paiement des intérêts sur les obligations hypothécaires consenties par la dite compagnie.

SIR ROBERT BORDEN

On se demandait si le vote serait pris immédiatement, mais le premier ministre se leva. Comme ses paroles furent presque tout de suite intelligibles, on aura qu'il allait prononcer tout un discours, ce qui se réalisa par la suite, mais sans aller jusqu'au maximum des moyens oratoires de M. Borden. Celui-ci s'est attaché surtout à railer la gauche de la faiblesse de ses reproches, et à rejeter sur les épaules de sir Wilfrid Laurier le poids des difficultés que rencontre le pays avec ses chemins de fer. "Mon très honorable ami lui-même ne pourra nier, dit par exemple M. Borden, que lorsqu'il présenta sa mesure pour la construction du Transcontinental

national, il manquait d'une grande partie des renseignements indispensables, tant sur les besoins du pays que sur le coût de l'entreprise dans laquelle il lançait impudemment le Canada. Et voici pourtant quelle était alors la situation: la vieille et solide compagnie du Grand-Tronc couvrait admirablement la partie est du pays, et le Nord-Canadien faisait juste la même chose dans l'ouest. La chose logique à faire était donc de relier ces deux organismes, afin de n'en faire qu'un seul, puissant et coordonné. Au lieu de cela, on en inventa un troisième, et l'on voit aujourd'hui avec quels résultats. L'opposition est-elle mal venue à critiquer le gouvernement parce qu'il s'efforce de réparer de son mieux les conséquences désastreuses des mesures prises inconsidérément par l'ancienne administration?"

Ce coup asséné à l'ennemi, qui ne répond mie, M. Borden revient à l'amendement Graham en quelques mots. Il ne fait d'ailleurs que reprendre l'argument invoqué par le ministre des Finances au commencement du débat: pour acquérir la propriété foncière de cet immense réseau, il faudrait déboursier trois ou quatre centaines de millions de dollars, et pareille entreprise fût-elle recommandable qu'elle ne serait pas possible à l'heure actuelle en raison des conditions financières causées par la guerre. Le meilleur système, c'est de ne prendre que le contrôle, en laissant à la compagnie son fonctionnement accoutumé, garantie de succès inappréciable. Quant au prix auquel on paiera les 600,000 actions, il sera établi équitablement par les arbitres, qui se baseront sur la valeur comparée de l'actif et du passif. Le premier ministre repousse avec indignation la suggestion de certains membres de l'opposition, qui voudraient que le gouvernement s'emparât simplement des propriétés du Nord-Canadien par voie d'expropriation, ou plutôt d'expulsion brutale, sans rien leur donner en compensation. "Que dirait mon honorable ami, le député de Saint-Jean, demande M. Borden, si nous faisions la même chose avec une propriété qui appartenait personnellement à un homme? Il ne la prendrait-il pas sur lui? Il ne crènerait-il pas sur tous les toits à l'injustice d'un gouvernement qui lui priverait ainsi de sa légitime propriété?"

— Cela dépend, dit M. Pugsley, si l'en a déjà convenu à l'avance, je n'aurais rien à dire du moment que les conditions prévues seraient réalisées.

M. Pugsley faisait ainsi allusion au non paiement des intérêts échus par le Nord-Canadien. M. White prétend qu'il n'y a pas eu défaut de paiement, tandis que MM. Graham et Pugsley affirment que ce cas se serait produit si le gouvernement n'était intervenu pour fournir à la compagnie les fonds nécessaires pour sauver les apparences. En fait, donc, il y a eu défaut de paiement. On voit que la discussion sur ce point aurait pu facilement s'éterniser. Le premier ministre s'en est éloigné avec son allégorie que c'est M. Laurier qui est coupable de tout le mal, et qui maintenant il n'est pas possible de laisser ces entreprises aller à la banqueroute parce que le crédit national y est engagé, et que notre bon renom en souffrirait sur les marchés financiers du monde.

Le gouvernement évitera cela à tout prix, et réussira quand même à conserver au peuple canadien sa parfaite garantie sur une vaste entreprise qui constituera à l'avenir l'un des plus beaux joyaux de la couronne nationale.

M. Borden a repris son siège, moyennement applaudi par ses partisans, et M. Pugsley s'est levé pour lui donner la réplique.

M. PUGSLEY RÉPLIQUE

Le député de Saint-Jean raille quelque peu le premier ministre de son optimisme, qu'il voudrait pour son pays, mais l'expérience démontre à tous ceux qui ont des yeux pour voir que le "government ownership" ne réussit pas dans notre pays, et qu'il est imprudent de l'augmenter de façon malhabile comme le gouvernement se propose de le faire. Ce n'est là qu'une demi-mesure, trouve M. Pugsley, et le contrôle qu'on nous promet ne servirait qu'à occasionner au pays une plus grande responsabilité, mieux vaudrait nous servir du moyen mis à notre disposition par l'arrangement statutaire de 1914, dont le premier ministre dit qu'il comporte un principe d'injustice.

S'il est injuste d'exproprier la compagnie, se demande M. Pugsley, pourquoi la clause à cet effet a-t-elle été insérée dans le statut de 1914? A-t-on voulu alors tromper la Chambre? Celle-ci se souvient encore de la chaise avec laquelle le solliciteur-général et sir Herbert Ames firent ressortir l'importance de cette clause, comme le prouvent les débats du débat dont M. Pugsley donne lecture. Celui-ci partage l'opinion que le gouvernement défendait alors, et il conclut que le gouvernement devrait exproprier la compagnie, celle-ci ayant fait défaut au paiement de ses intérêts, puisqu'il a fallu lui fournir les fonds nécessaires, sans qu'elle laissât protester sa signature.

M. Pugsley s'est défendu ensuite de l'accusation d'inconséquence portée contre lui, cet après-midi par le premier ministre, et il a terminé en se déclarant favorable à l'amendement. Il a été suivi de M. Armstrong, le député de Lambton, qui, lui a été remarquable que la régularité de ses proportions physiques, qui en font l'un des hommes les mieux "campés" de la députation. Président du comité des chemins de fer, il affecte une certaine compétence

(Suite à la cinquième page)

POUR LES ACADIENS

C'est aujourd'hui la fête nationale acadienne. Nos frères de l'Abas la célébreront avec plus ou moins d'éclat, mais avec une égale pitié.

En certains endroits, à Tracadie, notamment, à Rogersville, les Acadiens auront au milieu d'eux des

représentants du groupe français de la province de Québec. Ceux-ci leur diront nos vœux, notre indéfectible affection.

Puisse les Acadiens grandir et prospérer! Puisse tous les groupes français d'Amérique resserrer une union d'exigents leurs traditions, la communauté de sang et de croyances et leurs intérêts supérieurs!

LETTRES AU
"DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

Les correspondants anonymes s'engagent à ne pas révéler, à l'avenir, un timbre-poste, et à nous une lettre de temps, s'ils veulent bien en prendre note définitivement.

D'OU VIENT-ELLE ?

Une cloche portant les chiffres 392 — nos pères — 1822 — son âge — G. Warwick, — Montréal — et, en relief, un christ de dix pouces, a été tirée d'un magasin anglais de Montréal. Le propriétaire dit l'avoir achetée d'un Juif il y a trois ans. Il vient de la vendre à une fabrique de la banlieue de Montréal.

Comme le "Bourdon des Bois-Francis" du poète Adolphe Poisson (v. Le Devoir du 11 août) elle

Semble me raconter tout un passé lointain. Un monde disparu revit dans cette cloche.

N'y a-t-il pas parmi vos lecteurs quelqu'un qui pourrait me faire savoir l'histoire de cette cloche? Elle sonne, elle chante très bien.

Comme celle des Bois-Francis

"A l'entendre on croirait une cloche nouvelle"

"Tout un monde nouveau l'accueille et lui fait fête."

Elle sonnera sa reconnaissance au chercheur qui la ressuscitera en entier.

D'où vient-elle?

X.

EN L'HONNEUR
DE LA FONTAINE

MANIFESTATION SOUS LES AUSPICES DE LA LIGUE DES DROITS DU FRANÇAIS.

La Ligue des Droits du français est à l'organisation d'une manifestation pour le 13 septembre prochain. Il y aura 75 ans ce jour-là que sir Louis-Hippolyte La Fontaine, alors premier ministre du Canada-Uni, ne craignait pas d'enfreindre la loi injuste prescrivant le français de la Chambre des Communes.

A cette occasion, la Ligue des Droits du français s'est assurée le concours d'orateurs distingués, qui sauront rendre un juste hommage au grand Canadien que fut La Fontaine. Mentionnons dès maintenant M. l'abbé Lionel Groulx et M. le docteur Gauthier. On espère faire entendre aussi un autre orateur d'importance.

Il n'y a aucun doute que notre population se fera un devoir de se joindre à eux pour payer un tribut de reconnaissance à celui qui sut prêcher d'exemple dans la tâche difficile du patriotisme vécu.

LE GOUVERNEMENT OFFRE UNE PRIME DE \$5,000

RATTRAPER A TOUT PRIX LES DYNAMITARDES.

Ottawa, 15 — Un arrêté ministériel a été signé à la réunion du cabinet annonçant l'offre d'une prime de \$5,000 à qui prendra les mécréants qui ont récemment dynamité la résidence de lord Atholstan à Cartierville et donnera la preuve de leur culpabilité.

M. C. J. Doherty l'a annoncé hier après-midi. Il a de plus déclaré que l'on faisait tous les efforts possibles pour mettre la main sur les dynamitarde.

"Nous ne pouvons permettre de laisser impuni un pareil outrage, a dit le ministre de la justice; parce que si on laissait passer cet attentat sans s'efforcer d'appréhender les criminels, il se pourrait que des faits analogues se produisissent. Ceci n'est pas un sujet sur lequel on veuille faire de la réclame, mais je puis certifier que les autorités fédérales, provinciales et autres ont reçu l'ordre et les instructions voulues afin que soient traqués les individus qui ont commis cet attentat contre la demeure de lord Atholstan. L'offre d'une récompense importante aidera probablement à en venir à bout."

PERTES ANGLAISES

Londres, 15 — Les rapports publiés par les autorités britanniques au sujet des hors de combat pour les deux premières semaines du mois d'août donnent un total de 21,722 hommes, officiers et soldats. En voici l'énumération par catégories:

Tués ou morts de blessures: officiers, 223; sous-officiers et soldats, 4,424.

Blessés ou manquant à l'appel: officiers, 1,821; hommes, 15,254.

Total général, 21,722.

DE BONNES
SOMMES D'ARGENT

seront réalisées par nos clients d'aujourd'hui, résultant de la vente de nos terrains suburbains situés le long des bords du lac et qui desservent un transit rapide, à Dixie, Dorval, Strathmore et Lakeland. Préparez-vous pour la vente de ces terrains d'aujourd'hui seront les vendeurs de demain. Les prix maintenant sont par pied carré, de 200 \$ et au-dessus. Conditions de paiement: \$10, au comptant, \$5, par mois, pour un lot. Après la guerre ces prix et ces conditions seront chers de passé. Bien plus les meilleurs placements seront partis. Agissez maintenant durant notre vente spéciale d'août. Demandez nos plans, brochures, etc., il vous sera promptement expédiés par la poste.

MARCEL TRUST COMPANY

180 Saint-Jacques.
Main 3791.—Tous les départements
Établi en 1885, incorporé en 1913,
33 ans sans qu'il ait eu une plainte
de perte pour un client

LES LIBÉRAUX

LE SALUT EN
SIR WILFRID

LE DEPUTE SEGUIN NE VOIT LA PROSPERITE DE LA NATION QUE PAR LE TRIOMPHE DE SIR WILFRID LAURIER. — LE DRAPEAU LIBERAL EST GRAND.

M. Napoléon Séguin, député de Sainte-Marie à la Législature, portant hier soir la parole à une assemblée libérale tenue à l'angle des rues Ontario et Dorion, a dénoncé les actes de violence contre la personne et la propriété comme mode de protestation contre la conscription et a conseillé à ses auditeurs le calme et la prudence. Son appel s'adressait surtout aux pères de famille qui, en gardant chez eux leurs fils, ne les exposaient pas aux rigueurs de la loi martiale que les jingoes et les autocrates d'Ottawa seraient heureux d'appliquer contre la province de Québec.

Soyez paisibles, dit l'orateur, car vous seriez les premiers à souffrir. Il n'y a rien à gagner par la violence. Il est nécessaire de montrer aux autres provinces que nous sommes loyaux à l'Angleterre, tout en nous prévalant du droit de parler librement et de protester contre les mesures tyranniques que veut imposer au peuple un premier ministre qui a manqué à sa parole, trompé le chef de l'opposition, le Parlement, le clergé et tout le monde. Il faut tenter l'impossible pour maintenir l'union de la nation canadienne, en respectant ceux qui n'ont pas la même langue ou la même religion que nous. Nous sommes tous des Canadiens, et ceux qui incitent à la violence pour mieux écraser ensuite ne sont pas des Canadiens. Pères de famille, gardez vos fils chez vous. Le peuple aura bientôt l'occasion de faire justice du gouvernement actuel.

M. Séguin dénonce avec énergie les scandales de l'administration Borden et demande à tous de se rallier autour du grand chef, sir Wilfrid Laurier. Il ne s'agit pas de partisanerie politique, mais de parti pris. Les libéraux, conservateurs et nationalistes, à quelque race et à quelque religion qu'ils appartiennent. La convention libérale de l'Ouest a démontré que la population de langue anglaise a confiance en sir Wilfrid Laurier. Unissons-nous dans une seule pensée, l'avenir et la prospérité de la nation par le triomphe de sir Wilfrid Laurier.

M. le Dr H. Deslauriers succède à M. Séguin et reprend les arguments maintes fois répétés contre la conscription. Il affirme qu'il n'y a pas de "sacrifice" à faire dans la province de Québec; ceux qui les accusent de l'être, ne sont pas des Canadiens. Il ne croit pas que la conscription soit jamais mise en vigueur. Dans tous les cas, il espère que le gouverneur général ne sanctionnera pas le bill.

M. J. O. Lamert, orateur populaire, qui se pique de connaissances historiques, donne surtout dans un éloge à fond de train de sir Wilfrid Laurier. Laurier est de la vieille école de Fox, de Gladstone, de Balfour. C'est pourquoi (?) tous les candidats aux prochaines élections fédérales dans la province de Québec qui n'auront pas le sceau du grand chef seront battus.

Les autres orateurs ont été MM. J. A. Lamarre et le Dr Choquette.

ÉCHAUFFOURÉES
À WASHINGTON

TES CITOYENS ET DES MARINS ATTAQUENT DES SUFRAGETTES QUI DÉNONCENT LE PRÉSIDENT WILSON.

Washington, 15. — Deux heures d'après-midi, hier, les allées de Madison Place ont été le théâtre de plusieurs échauffourées entre un groupe de citoyens, dont plusieurs marins américains.

Un certain nombre de suffragettes ayant quitté leurs quartiers généraux, établis à Cameron House, à quelques pas de la Maison Blanche, vinrent manifester au cours de l'après-midi à la porte occidentale du palais. Comme plusieurs d'entre elles portaient des bannières sur lesquelles on lisait l'inscription: "Raiser Wilson", elles furent aussitôt attaquées par la foule qui essaya de leur enlever ces bannières pour les déchirer et les fouler aux pieds. Au premier rang des manifestants se trouvaient des marins américains, en uniforme. Ayant réussi à refouler les suffragettes vers Cameron House, ils se mirent, de concert avec la foule, à faire pleuvoir sur elles une pluie d'oeufs et de pierres, dont plusieurs firent voler en éclats les fenêtres de l'édifice.

Au moment où la mêlée était à son apogée, Jack Gottlieb, qui prétend avoir servi sous le major-général Pershing aux Philippines, grimpa sur le toit de Cameron House et y déchira non seulement les bannières des suffragettes, mais aussi le drapeau américain, en donnant pour raison que c'était une vraie honte de voir flotter le drapeau étoilé sur un édifice où l'on se permettait de mener une telle campagne contre le président Wilson.

Gottlieb a été arrêté sous l'accusation d'avoir abattu le drapeau américain, mais on croit qu'il sera relâché et pour cause.

La police a eu toutes les peines du monde à rétablir l'ordre.

BLESSÉ AU FRONT

Saint-Hyacinthe, 14. — Le département de la milice vient d'informer M. B. Lamine, principal de l'École Commerciale, que son fils, Gonzague, a été blessé au front le 3 du courant. Le blessé faisait partie du premier contingent et appartenait au 14^e régiment d'infanterie.

ASSEMBLÉE
À LONGUEUIL

LES LIBÉRAUX DE CHAMBLY-VERCHÈRES S'AGITENT FIEVREUSEMENT POUR LA LUTTE PROCHAINE CONTRE M. RAINVILLE. — UN DISCOURS DE M. D. A. LAFORTUNE. — ORGANISATION D'UN CLUB. — UNE DÉLEGATION.

Longueuil, 15. — Les libéraux du comté de Chamblly-Verchères s'agitent fiévreusement pour la lutte prochaine contre M. Joseph Rainville. Réunis hier soir à la salle de l'hôtel de ville, ils ont jeté les fondements de leur campagne, par l'organisation d'un club politique, par la nomination de délégués à la convention libérale du comté et par l'envoi d'une députation générale d'action.

M. D. A. Lafortune, l'orateur principal de la réunion, a prononcé un discours à l'emporte-pièce contre l'administration Borden; comme remède, il a porté M. Laurier aux nues, le comparant au grand homme d'Etat anglais Gladstone, après avoir plaidé la cause libérale, à l'angle même de ses propres principes politiques. Le député de Montcalm, déclarant que Mgr Bruchési refusait, après avoir été trompé, de prendre la main tendue de M. Rainville, en lui faisant de vifs reproches.

M. Lafortune consacra une partie de son discours à faire l'éloge de la politique de M. Laurier, de 1896 à 1911, s'attachant à démontrer que les événements actuels donnent raison au grand chef libéral. L'orateur a résumé les mêmes préjugés politiques, tant de fois réfutés au sujet de la politique navale de M. Rainville, et fait miroiter aux yeux de ses auditeurs ébahis la défection de ceux qui ont le plus contribué à la défaite de 1911.

Emporté par son éloquence, l'orateur a commis plus d'une inexactitude; ainsi lorsqu'il posa le cliché du devoir du Canada envers la métropole, il déclara avec emphase que les contributions à la guerre du Sud-Africain n'ont pas coûté un sou au Canada, et que, de ce fait, Laurier n'a pas mérité les reproches qu'on lui fait.

Par la force des circonstances, M. Lafortune parla des mesures militaires actuelles, qui établissent une suite logique des actes posés, dès 1899 par M. Laurier lui-même, et fit le procès du gouvernement Borden. Les scandales monstrueux de l'administration actuelle du pays ont soulevé l'ire de M. Lafortune et lui ont prêté un thème facile à des tirades échevelées contre les moeurs politiques d'Ottawa.

Après la fin de la conscription, M. Lafortune dit que le gouvernement a trompé le parti libéral, en lui demandant la prolongation du terme parlementaire, afin de faire adopter avec plus de facilité sa loi de contrainte militaire. "Nous ne sommes que des administrateurs, dit-il, non pas des législateurs. La loi de conscription ne vaut rien."

La loi est illégale parce que le gouvernement a enlevé la liberté de parole et d'habitus corporis. Cette loi est récriminoire. Pourquoi la conscription? Il alors que les autres colonies ne l'ont pas. Pourquoi Québec n'a pas fait son devoir, dit-on. C'est faux. Nous avons fait notre devoir comme tout le Canada. Nous avons fourni 450,000 hommes, des millions en argent, etc. Nous avons fait plus que tous les pays du monde en proportion de notre population. Et cela sans obligation.

Donnons justice à tous. Pourquoi nous enrôler par la force quand en Angleterre, il y a 3,500,000 hommes non sous les armes?

L'Angleterre n'a pas besoin d'hommes elle veut des vivres. L'orateur cite l'opinion de lord Shaftesbury.

M. Lafortune termina son discours par des appels pressants à l'union sous l'étendard du parti libéral et fit un nouvel éloge de M. Laurier. "Si M. Laurier revient au pouvoir, dit-il, vous n'aurez jamais la conscription."

Après le discours de M. Lafortune, les officiers suivants du nouveau club furent élus par acclamation: Président, M. H. Mongeau; 1^{er} vice-président, M. J. A. Gariépy; 2^e vice-président, M. F. McClure; secrétaire, M. C. Bédard; trésorier, M. L. Robert.

Puis on procéda à la nomination des délégués de Longueuil à la convention libérale du comté. Furent choisis: MM. le maire Alexandre Turber, le docteur L. Trudeau, J. A. Gariépy, J. Simon, H. Laroche, E. Favreau, L. Robert, C. Bédard, C. Pratt et J. Pitt.

Les délégués de la paroisse de Longueuil seront: MM. A. Vincent, G. Briard, A. Buteau, B. Charron et J. Thiberge.

LE LT. COL. CREELMAN
SERA CANDIDAT

IL ASPIRE À REPRÉSENTER LES SOLDATS AU PARLEMENT.

Le lieutenant-colonel J.-J. Creelman, avocat au barreau de Montréal, récemment revenu d'Angleterre et des tranchées, a manifesté son intention de se présenter comme candidat des soldats, indépendant et conscriptionniste aux prochaines élections fédérales. Il briguera probablement les suffrages dans le comté électoral Saint-Antoine, que représente actuellement son Herbert Ames.

"Les soldats dans les tranchées, a-t-il déclaré, ont besoin d'un représentant aux Communes, d'un député qui connaisse leurs besoins actuels, par l'expérience qu'il en a acquise par une association de vie avec eux. Je pourrais, je crois, si je suis élu, faire connaître ces besoins directement à la Chambre, et faire adopter des mesures pratiques dans leurs intérêts, non seulement pendant toute la durée de la guerre, mais après, lorsqu'une foule de problèmes se présenteront pour assurer le bien-être des soldats."



Repas complet pour deux
Sous une forme légère
Délieux au goût
Sain et fortifiant

PARIS PÂTÉ
PARIS — MONTREAL
Fabriqué économiquement et pratiquement
2 boîtes pour 25c
Fabriqué sous le contrôle du gouvernement

CHOSSES MUNICIPALES

IL N'Y A PAS
DE REMÈDE

FAUTE D'ARGENT, DIT M. MERCIER, LA VILLE SE VOIT DANS L'IMPOSSIBILITE ABSOLUE DE REPARER LES \$8,000,000 DE PAVAGES QU'ELLE A POSÉS DEPUIS 1910.

La réparation des pavages est imputable au revenu; or, comme la ville se trouve à court de \$1,400,000 dans le présent exercice, on voit tout de suite, que la perspective qu'offre ce genre de travaux n'est pas des plus alléchantes. Les \$8,000,000 de pavages qui ont été posés depuis 1910, courent de grandes chances de se détériorer complètement avant que les finances de la ville permettent, de remédier à ce déplorable état de choses.

Nos administrateurs avaient inscrit au dernier budget une somme de \$45,000 pour les travaux de réparations dans les rues. Mais il a tombé tant de neige au cours de l'hiver que l'on s'est vu dans l'obligation de consacrer cette somme à son enlèvement. Au reste, elle n'aurait pas répondu aux besoins du département des travaux publics; car M. Paul Mercier, ingénieur en chef de la ville, déclarait hier qu'il faudrait une somme de \$500,000 pour réparer et construire les pavages cette année.

Il admet, avec les échevins qui viennent tour à tour demander de petits crédits pour réparer les rues de leur quartier, que ces réparations sont urgentes; mais il fait remarquer, d'autre part, que la chose est impossible. Certains membres du conseil, croyant sans doute avoir trouvé un moyen terme, suggèrent ces jours derniers au bureau des commissaires de remplir les cailloux de certaines grandes artères avec de la pierreaille. La suggestion valant certes la peine qu'on y attache de l'importance, mais "pas d'argent, pas de Suisse", comme dit le proverbe populaire, l'ingénieur en chef a donc dû leur répondre qu'il ne voyait pas d'autre alternative, dans les circonstances actuelles que d'attendre le retour de jours meilleurs.

Même dans le cas où la ville réussirait à effectuer son emprunt de \$1,400,000 de la Banque de Montréal pour couvrir son déficit actuel, on ne voit pas qu'une certaine somme puisse être prélevée sur cet emprunt pour réparer les pavages; car elle devra être entièrement consacrée à des fins administratives.

LE PARTI OUVRIER
APPUIE HENDERSON

A UNE ASSEMBLÉE TENUE HIER PLUSIEURS DELEGUES SONT NOMMES POUR REPRESENTER LE PARTI AU CONGRES DE STOCKHOLM.

Londres, 15. — Le conseil exécutif du parti ouvrier national et le comité parlementaire des unions de commerce se sont réunis hier pour discuter l'attitude prise par le parti ouvrier, qui a démissionné comme membre du cabinet de guerre, au sujet de la conférence socialiste de Stockholm. La démission a été acceptée. On a aussi nommé des délégués, y compris M. Henderson, qui se rendront à Stockholm, et il a été décidé d'intervenir auprès du gouvernement pour qu'il revienne sur sa décision de ne pas accorder la garantie de passeports aux délégués.

Au cours de la réunion, deux télégrammes ont été reçus, un de Camille Huysmans et l'autre de Hjalmar Branting, organisateurs de la conférence. Tous deux se disent prêts à accepter soit purement consultatif, soit sous le caractère de représentants de l'Entente aient des délégués.

M. George Nicoll Barnes, successeur de M. Henderson dans le cabinet de guerre, était présent. On a appris qu'un groupe pacifiste, ayant à sa tête M. Macdonald, essaie de faire pression pour obliger les ministres travaillistes à démissionner. Apparemment cependant, rien ne sera décidé avant que n'ait eu lieu la conférence nationale du travail qui a été remise à mardi prochain.

TUÉ DANS UN
ACCIDENT D'AUTO

Sherbrooke, Qué., 15. — Romeo Poulin, âgé de 23 ans, et employé comme télégraphiste à Smith Falls, Vt., a été victime d'un fatal accident d'automobile hier après-midi. Ce sont ses parents à Disraeli, comté de Wolfe, qui ont appris la nouvelle. Un compagnon de Poulin a été légèrement blessé. Le cadavre a été transporté ce matin à Disraeli, où les funérailles auront lieu demain.

Cartes professionnelles et cartes d'affaires

AVOCATS

Casier postal 356. — Adresse télégraphique, "Nolac, Montréal".
Tél. Main 1220-1221. Codes : 10688
W. H. U. N.
C. H. CAHAN, C. R.
AVOCAT ET PROCUREUR
Edifice Transportation — Rue Saint-Jacques

LORENZO CAMIRAND

AVOCAT
Chambre 12, 97, RUE SAINT-JACQUES
Bureau du soir : 100, RUE SAINT-JACQUES
Tél. Main 1422

MAURICE DUGAS, LL. L.

AVOCAT
39, RUE SAINT-JACQUES
Résidence : 2400 avenue du Parc. Rockland, 2459.

Tél. Main 3215. Edifice Montreal
Trust, Place d'Armes, Montréal
LAMOTHE, GADBOIS et NANTÉL
AVOCATS
J.-C. Lamothe, LL.D., C.R., Emilien Gadbois, LL.L., J.-Maréchal Nantel, B.C.L.

ALFRED LABELLE

AVOCAT
Main 7713. 17 St-Jacques.

VICTOR PAGER

AVOCAT

Immeuble Power, 83-ouest, rue Craig
Main 4040. Saint-Louis 2168

P. St-Germain, LL.L., C.R., L. Guérin, LL.L.,
W.-J. Proulx, LL.L., Jos. Proulx, LL.L.
Bureau du soir : 283, rue Saint-Jacques, 2^e étage.
Adresse télégraphique "Beaudin"
St-Germain, Guérin et Raymond,
AVOCATS
Edifice Trust & Loan, 30 rue Saint-Jacques
Téléphone Bell Main 5154, Montréal, Can.
Résidence : 180 Jeanne-Mance.—Tél. Est 5973

GUY VANIER, B.A. LL. L.

AVOCAT

97, rue Saint-Jacques. — Bureau 76
Tél. Main 2632

ANATOLE VANIER, B.A. LL. B.

AVOCAT

211, rue Saint-Jacques. — Bureau 53.
97, rue Saint-Jacques

COURTIERS EN IMMEUBLES

A. JETTE & CIE, courtiers en immeubles (établi 1885), experts en propriétés, édifice Crédit Foncier, 55 Saint-Jacques, prêts à court et à long terme. Collection, achats des créances.

DOCTEURS

Dr N. BOUCHER

541, GRAND-TRONC
Tél. Victoria, 1929

AUSSEL, BUREAU, 1491, NOTRE-DAME OUEST

Tél. Victoria 1529

SPECIALITES : Maladies des femmes et jeunes filles, obstétriques, accouchements.

Diplôme en hygiène publique. — Heures : 12 à 2 p.m., 5 à 9 p.m. — Tél. Saint-Louis 3275

Dr JOS.-N. CHAUSSÉ

Médecin-chirurgien. — Maladies de la peau 708, PARC LAFontaine, MONTREAL

Angle de la rue Marquette

Est 2674

Docteur A. DESJARDINS

Ancien Moniteur de l'Hôtel-Dieu de Paris. Maladie des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE, 145 Ste-Catherine-O. (à l'Institut Ophthalmique Nazareth).

Dr Fernand Emery

Maladies du cœur et des poumons, tuberculose

1827 AVENUE DU PARC

Consultations gratuites à l'Institut Bruchési le lundi matin

GUERISON RADICALE

Maladies nerveuses, épilepsie, danse de Saint-Guy, hystérie, alcoolisme par traitement rationnel.

Dr EDGAR TURGEON, 921A SAINT-DENIS

Saint-Louis, 7607

DENTISTES

Dr NAP. DESJARDINS

CHIRURGIEN-DENTISTE

Autrefois de Saint-Henri

Bureau ouvert de 9.00 a.m. à 9.00 p.m.

1111, rue SAINT-DENIS

Pris Marie-Anne. Tél. Saint-Louis 3943

Est. 1695. Bureau ouvert le soir

Dr MARTIAL DURAND

CHIRURGIEN-DENTISTE

2 rue Saint-Denis, angle Craig

Montréal

Bureau : Résidence :
Tél. Saint-Louis 7665. Tél. Saint-Louis 9222

Docteur P.-B. FLEURY

CHIRURGIEN-DENTISTE

743 Mont-Royal, angle de Lanadaire.

MONTREAL

EDUCATION

Mathématiques, Sciences, Lettres et Langues en français et en anglais. — Préparation aux examens : brevets

ART DENTAIRE, DROIT, MÉDECINE, PHARMACIE

Cours de KERMENO

Directeur : RENE SAVOIE, I.C., et I.E. Bachelier en arts et en sciences appliquées. 238, rue Saint-Denis. Tél. Est 6162 en face de l'Eglise Saint-Jacques

Cours privés le jour et le soir. Cours spéciaux de "diction". Préparation aux

EDMOND LAROCHE, B. S.

PROFESSEUR

"Appartements Salaberry, angle Sherbrooke et Saint-Denis. — Tél. Est 1162

Leblond de Brumath

355 ST-DENIS

bachelier de l'Université de France et de l'Université Laval, officier d'Académie, auteur de plusieurs ouvrages.

Le plus ancien cours de préparation aux examens de l'Université de France.

Qui veut devenir rapidement médecin? avocat? dentiste? pharmacien?

Lisez le NATIONALISTE, et vous aurez fait oeuvre utile et agréable.

MEDECIN-VETERINAIRE

J.-H. VILLENEUVE, D.M.V.
(Hôpital de l'Ecole Vétérinaire Laval)
266, RUE CRAIG EST
Tél. Main 1398

INGENIEURS CIVILS

HURTUBISE et HURTUBISE

Ingénieurs Civils. — Arpentiers-Géomètres
Edifice Banque Nationale, 99 rue St-Jacques
TELEPHONES:
Bureau : Main 7613
Résidence : Tél. Rockland 2050

Arthur Vincent

INGENIEUR-ARPEUTEUR

ARCHITECTE

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDES D'EMPLOI—jusqu'à 20 mots, 10 sous, et 15 sous par mot supplémentaire.
DEMANDES D'ELÈVES—jusqu'à 20 mots, 10 sous, et 15 sous par mot supplémentaire.
TOUTES LES AUTRES DEMANDES—jusqu'à 20 mots, 10 sous, 15 sous par mot supplémentaire.
CHAMBRES A LOUER—10 sous jusqu'à 20 mots, 15 sous par mot supplémentaire.
PERDU—jusqu'à 20 mots, 10 sous, 15 sous par mot supplémentaire.
MAISONS, MAGASINS, ETC., A LOUER—jusqu'à 20 mots, 10 sous, 15 sous par mot supplémentaire.
A VENDRE—jusqu'à 20 mots, 10 sous, 15 sous par mot supplémentaire.
PERSONNEL—25 mots ou moins, 25 sous, 15 sous par mot supplémentaire.
CARTES PROFESSIONNELLES—(rubrique spéciale) : jusqu'à 20 mots, 20 sous; un sou par mot supplémentaire.
AVIS LEGAUX—10 sous la ligne usagée pour la 1ère insertion et 5 sous pour les insertions subséquentes.
REMÈREMENTS—Un sou le mot avec un minimum de 25 mots.
Toutes les annonces ci-haut mentionnées sont de 6 insertions consécutives pour le prix de 4 jours.

SITUATIONS VACANTES

JEUNE HOMME DEMANDE pour magasin de ferronnerie, bons aigres, expérience et références recommandées. S'adresser, L. Lamare, 323 Thérèse, Pointe Saint-Charles, Victoria 84.

A VENDRE

PIANOS, GRAMOPHONES

J. O. LAUZON, 610 Mont-Royal est, Saint-Louis 5390. Marchand de pianos, pianolas, gramophones, machines à coudre. Conditions faciles.

SAULT-AU-RECOLLET, 4 magnifiques terrains situés sur la rue Ste-Geneviève. Besoin d'argent. J. A. T., 1846 rue Clarke, Annexe.

DIVERS

ON DEMANDE des leçons de français. Nommez le prix exigé. S'adresser Casier No 16 "Le Devoir".

REPARATIONS de meubles de tous genres, rembourrés avec soin, matelas faits, remis à neuf, plumes désinfectées. Charles Turgeon, 707, rue Lafontaine. Tél. Est 5896.

E. ROY Cordonnier 628 rue Saint-Catherine est, entre Saint-Timothée et Amherst, près Moulin Rouge. Réparation et réparation à la machine exécutées en un clin d'œil. Demandez et vos chaussures, prises à domicile, vous seront remises à neuf.

OEUFES ET VOLAILLES

Notre stock complet de volailles de races strictement pures, poules, coqs, canards, oies, pintades, dindes, lapins, etc. Ainsi qu'un stock exceptionnellement bon de jeunes poulets, du mois de mai et juin, est maintenant sur le marché. Demandez nos prix, jeunes canards Pékin et coquerie indienne, oies toulousaines. Catalogue illustré de toutes les volailles les plus avantageusement connues au pays, 15 sous par maille. Traitement spécial pour l'élevage du dindon, 25 sous par maille. Timbres pour informations. Adresse : M. J. VIGOR, 100, YAMASKA, SAINT-HYACINTHE, QUE.

BUANDERIE

LAVAGES de familles demandés. Humides 75c, sèche \$1.00; lavage au repassé, \$1.40 la boîte. DONNION LAUNDRY, 298 Carrières, Saint-Louis 6302.

POUR ENRAYER LA SÉDITION

DEUX BILLS IMPORTANTS SONT PRÉSENTES AU SENAT AMÉRICAIN PAR LE SÉNATEUR DE L'UTAH, M. KING.

Washington, 15. — Deux bills destinés à supprimer toute tentative de sédition ont été introduits au sénat par le sénateur King, de l'Utah. Le premier a pour but d'obliger les journaux et revues allemandes et autres de langue étrangère à publier en anglais, dans une colonne voisine tous commentaires sur les actes ou la politique du gouvernement américain. Le second énonce que tous les citoyens naturalisés qui excitent à la sédition, soient privés de leurs papiers de naturalisation et deviennent sujets à être déportés.

En ce qui concerne les publications en langue étrangère qui ne seront pas conformes au nouveau projet de loi, elles seront refusées aux postes et tout personnel qui en fera autrement le transport ou la distribution commettra une infraction à la loi punissable d'une amende de \$500 ou d'une année d'emprisonnement, au maximum, ou des deux à la fois.

Le bill relatif à la sédition dit : "Toute personne naturalisée comme sujet américain dans les vingt années précédant la sanction de ce bill qui prononcera, écrira ou publiera des mots ou des déclarations déloyales de nature ou d'intention au gouvernement des États-Unis, ou qui tenteront à exciter la sédition ou l'insurrection, ou à entraver la poursuite de la guerre ou de toute loi s'y rapportant, sera tenue comme s'étant procuré ses certificats de naturalisation par fraude et d'avoir prêté serment d'allégeance aux États-Unis de mauvaise foi et avec une restriction mentale en faveur d'un prince, gouvernement ou potentat étranger dont telle personne était sujette lors de la prestation du serment d'allégeance."

ON ORGANISE LA FÊTE DU TRAVAIL

LES OUVRIERS ORGANISENT LEUR GRAND DEFILE ANNUEL.

Le travail organisé de Montréal célébrera la fête du travail le premier lundi de septembre sous les auspices du Conseil des métiers et du travail et des unions ouvrières affiliées à ce conseil.

Une procession aura lieu dans l'après-midi à laquelle prendront part plus de 60 unions ou syndicats ouvriers auxquels s'ajouteront les commis de magasins et les unions internationales de cheminots. Des prix seront décernés à l'association qui aura le plus beau char allégorique ainsi qu'à l'union qui complètera le plus l'après-midi, il y aura, au parc Dominion, des jeux, des courses et autres réjouissances.

LES ALLIÉS

UNE SÉRIE DE CONFÉRENCES

CELLES DE PARIS ET DE LONDRES SERONT SUIVIES DE PLUSIEURS AUTRES. — LES ÉTATS-UNIS N'Y PARTICIPE- RONT PAS, MAIS SERONT MIS AU COURANT DES DÉLIBÉRATIONS.

Washington, 15. — Voici ce que dit une dépêche semi-officielle parvenue hier soir de Rome : "Les conférences récentes de Paris et de Londres n'étaient que les deux premières d'un cycle de conférences 'entre Alliés', lesquelles seront tenues dans le but d'arrêter des plans pour la reconstruction de la nouvelle Europe."

Un rapport des résultats de ces assemblées sera bientôt rendu public. Les nations associées dans la guerre comprendront alors l'importance des délibérations entreprises par les ministres qui les représentent à ces conférences.

On a appris aujourd'hui que les conférences 'entre Alliés' considéreront chacune des phases de la guerre, au point de vue politique, et qu'elles agiront en collaboration avec les divers conseils de guerre des différents pays alliés.

Bien que les États-Unis n'y participent pas, pour le moment du moins, ils seront entièrement mis au courant de tous les développements qui en résulteront et de toutes les décisions qui y seront prises, d'autant plus que les Alliés comptent sur les États-Unis pour en recevoir assistance de toute espèce, et l'on peut dire que les conclusions des conférences seront soumises à l'influence et que même en certains cas elles dépendront de ce sur quoi elles peuvent compter de la part de l'Amérique.

L'entrée de la Grèce dans le conflit nécessitera les conférences de Paris et de Londres, afin d'éliminer l'antagonisme qui existait entre les points de vue des Alliés et ceux de la Grèce alors qu'elle était sous le gouvernement du roi Constantin.

Une conférence secrète à laquelle prendront part les représentants de la marine de quelques-unes des nations de l'Entente, et à laquelle il est possible que les États-Unis soient représentés, considérera les problèmes relatifs à la marine pris dans leur ensemble, mais d'une manière particulière, les mesures à prendre pour combattre d'une manière efficace la guerre sous-marine des Allemands et des Autrichiens.

Il se fait une forte pression populaire sur l'Amérique anglaise et le haut commandement de la marine française pour appuyer l'action maritime, et l'on dit que la réorganisation de l'armada anglaise et les changements opérés dans la marine française étaient dus à la demande impérieuse faite par la nation soit en Grande-Bretagne, soit en France, pour que soient entreprises des opérations offensives maritimes.

M. POINCARÉ EN ITALIE

Paris, 15. — Le président Poincaré visite le front italien où il est l'hôte du roi Emmanuel d'Italie. Le président est accompagné de Léon Bourgeois, ministre du Travail, et de Camille Barrère, ambassadeur de France à Rome. Rendus sur le front, ils ont été rejoints par Paola Boselli, premier ministre italien, le baron Sonnino, ministre des Affaires étrangères, et le marquis Salvemini, ambassadeur d'Italie à Paris.

Le président Poincaré a décoré le roi Emmanuel de la médaille militaire et de la croix de guerre.

FAITS - MONTREAL

UNE ARRESTATION MOUVEMENTÉE

UNE FEMME POLONAISE QUI VOULAIT FAIRE ARRÊTER SON MARI EST BLESSÉE PAR UNE AMIE DE CELUI-CI.

Tout un émoi a été causé hier après-midi chez la gent polonaise de la rue Saint-Urbain, lorsque l'assistant grand-contable Sullivan est allé arrêter un homme accusé de reculer pour avoir des besoins de sa famille. Sullivan était accompagné de la femme de l'inculpé, Mme Needa; tous deux entrèrent dans le logis et virent le mari Needa avec une femme; cette dernière se déclara neutre et se mit un peu à l'écart, pendant que Mme Needa expliquait aux policiers ce que son mari faisait ou plutôt ne faisait pas. Ces paroles n'eurent pas l'effet de plaire à la visiteuse qui se tenait à l'écart, elle s'empara d'une bouteille et la lança sur la tête de Mme Needa qui aurait osé mal parler de son ami. Le policier intervint, arrêta la brute, fit venir le panier à salade, dans lequel l'homme et son amie s'embarquaient pour se rendre au poste de police. L'ambulance a transporté Mme Needa à l'hôpital Général.

LE CRANE FRACTURÉ

Joseph Gatineau, 44 ans, 175 rue Roberval, employé à la Canada Car and Foundry Co., a reçu sur la tête une lourde pièce de métal hier après-midi, et a eu le crane fracturé. Il est mort presque immédiatement.

BAGARRE ENTRE ROMAINS

Au cours d'une bagarre entre Roumains, à l'angle des rues Forsyth et Moreau, un individu du nom de John Lakus, 499 Moreau, a reçu des blessures qui ont nécessité son transport à l'hôpital Général. Lakus a reçu plusieurs coups de couteau, mais aucun n'est grave; cependant, le blessé est affaibli par la perte de sang qu'il a subie. Son agresseur, Georges Parkorari, 441a Moreau, a été arrêté.

LA PAIX

IMPRESSIONS À WASHINGTON

D'APRÈS LES DIPLOMATES ALIÉS ET LES FONCTIONNAIRES AMÉRICAINS, LA RÉPONSE AUX PROPOSITIONS DU PAPE EST LA TACHE LA PLUS DÉLICATE DE LA GUERRE.

Washington, 14. — Les propositions de paix de Benoît XV n'ont surpris ni les États-Unis ni aucun des pays de l'Entente.

La possibilité d'un mouvement de paix a été discutée avec le ministre des Affaires étrangères, M. Balfour, et M. Viviani, ministre de la Justice, quand les missions officielles française et anglaise étaient à Washington et il fut entendu que tous les Alliés, y compris les États-Unis, refuseraient de discuter tout terme de paix tant que l'Allemagne occupait les territoires qu'elle avait pris de force, de manière à éviter par là de tomber dans un piège allemand.

Maintenant le pape présente la question sous une lumière quelque peu différente, peut-être difficile à traiter, parce qu'elle offre un espoir de paix au monde fatigué de la guerre.

Les fonctionnaires américains reconnaissent que l'offre du Vatican est de nature telle qu'elle exige une réponse. Les diplomates de l'Entente sont tous d'opinion que l'offre sera rejetée. Les fonctionnaires américains se rendent compte qu'il faut une réponse convaincante pour ceux qui la liront dans les annales de l'histoire du monde. Mais il est certain que les propositions ne peuvent être acceptées telles qu'elles sont actuellement. Il est probable aussi qu'elles seront complètement rejetées.

On a reçu ici ce matin un résumé non officiel de la communication du pape. Les membres du cabinet du président disent qu'il n'en a pas été question au sénat. Ce matin, après-midi, mais quelques-uns des membres de la famille officielle du président ont donné des signes qu'ils se rendent compte de la difficulté que crée la proposition papale. Ce soir, le texte officiel n'aurait pas encore été reçu et on ne sait pas s'il viendra par l'entremise de l'ambassadeur d'Espagne ou du ministre de Suisse. L'Espagne et la Suisse, ce sont les deux seules puissances neutres à être représentées auprès du Vatican.

Nulle part on ne paraît vouloir mettre en doute la sincérité du Vatican, quoique les démarches en faveur de la paix des éléments catholiques d'Allemagne et d'Autriche aient été fort actives et bien connues durant ces derniers mois.

Mais comme les dépêches officielles dévoilent les termes des propositions du pape Benoît XV, les fonctionnaires sont surpris de constater leur similitude avec quelques-unes des déclarations du président Wilson sur le même sujet. Une entente internationale pour imposer la paix, la diminution des armements et la reconnaissance des aspirations nationales des peuples, toutes ces questions ont été mises en avant dans le mémorandum de discours du président devant le Congrès.

Quoique la proposition laissant à une discussion diplomatique la solution de grandes questions comme celle de l'Italia irredenta, de la Pologne libre, de l'Alsace-Lorraine puisse être rejetée, les personnes bien renseignées disent que l'on rencontrera quelques difficultés à la reconnaissance des propositions que le pape a placées lui-même devant le monde. Les termes d'Etat alliés se rendent compte qu'une fois que la discussion sera commencée, les éléments pacifistes et socialistes pourront entamer des discussions qui pourront fort embarrasser les gouvernements.

On ne peut prévoir actuellement ce que sera la réponse du président. Il est intéressant de lire les derniers discours qu'il a récemment prononcés sur les sujets qui forment aujourd'hui les points principaux de la proposition de Benoît XV.

Le seul point auquel l'Allemagne pourrait être opposée, disent les diplomates, c'est la question de la restauration de l'Alsace-Lorraine. Ces provinces, par leurs ressources minières non seulement sont nécessaires à l'existence économique de l'Allemagne, mais, entre les mains de la France, constitueraient une menace militaire à tout projet allemand sur la frontière occidentale. Un diplomate neutre s'est aventuré à dire aujourd'hui que l'Allemagne vaincue céderait tout, excepté l'Alsace-Lorraine.

Les diplomates alliés et les fonctionnaires américains se rendent parfaitement compte que la réponse à donner à la proposition du pape est la tâche la plus délicate de la guerre.

Une guerre qui devait être finie en six semaines entre dans sa quatrième année; une guerre sous-marine qui devait prendre en neuf mois entre dans son septième mois sans que le résultat promis ait été réalisé. Les nations combattant l'Allemagne se sont augmentées et forment aujourd'hui un cercle mondial de dix-sept nations, toutes unies pour détruire l'autocratie militaire allemande. Le gouvernement impérial qui a déclaré cette guerre avec des aspirations de domination mondiale serait heureux aujourd'hui de revenir au statu quo ante bellum.

Ce sont ces événements que les diplomates alliés, ici, estiment être les causes de la dernière offre de paix et ils croient que ce sont eux également qui inspireront la réponse des gouvernements alliés.

FEU ETIENNE SINGER

Le vendredi, 17 courant, sera célébrée en l'église de l'Immaculée Conception, à 6 heures 30 du matin, une messe de requiem pour le repos de l'âme du caporal Etienne P. Singer, tué à Fleury, près Verdun, le 17 août 1916.

ANGLETERRE

ÉLOGE DES DOMINIONS

M. WALTER LONG, SECRÉTAIRE D'ÉTAT POUR LES COLONIES, REND, AUX COMMUNES ANGLAISES, UN CHAUD HOMMAGE AUX TROUPES D'OUTRE-MER DES DOMINIONS BRITANNIQUES — LES SACRIFICES ACCOMPLIS.

Londres, 15. — Hier, à la chambre des communes, au cours du débat qui a eu lieu sur les crédits du ministère des colonies, M. Walter Long, secrétaire d'Etat pour les colonies, a rendu un chaud hommage aux troupes d'outre-mer des Dominions britanniques. M. Long a déclaré que le beau rôle joué par les Dominions et les colonies anglaises dans cette guerre n'exige pas une description spéciale. Le rôle joué par les troupes des Dominions est bien connu du monde entier et surtout de l'ennemi. Elles ont fait leur marque. Qu'elles soient venues de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, du Canada ou de l'Afrique-Sud, elles se sont montrées dignes des meilleures traditions de l'armée anglaise, et aucun soldat ne peut recevoir un plus grand éloge. Le ministre a déclaré qu'il reçoit constamment des preuves de l'admiration des races indigènes pour la Grande-Bretagne, de leur loyauté envers le roi et de leur attachement aux intérêts anglais.

Les Dominions ont fait de grands sacrifices dans d'autres sens, a dit M. Long. Plusieurs Dominions ont grandement souffert du fait de la limitation des importations dans le Royaume-Uni, bien que plusieurs d'entre eux ne soient pas rendus compte de la grandeur des sacrifices imposés aux Dominions à cet égard. Les Dominions supportent de très lourdes dépenses de guerre et sont obligés en même temps de supporter un fardeau considérable du fait des obstacles mis à leur commerce. M. Long a rendu hommage à la patience magnanime et à la bonne volonté avec lesquelles les Dominions ont fait ce sacrifice. Il n'est aucun fondement, a-t-il dit, à la critique qu'une partie de l'Empire n'a pas fait sa pleine part dans cette guerre. L'appui donné par les Dominions est plus constant qu'il n'a jamais été.

M. Long a signalé les grandes difficultés qui se rencontrent dans les régions les plus éloignées de l'Empire où les naturels sont incapables même d'entrer dans les bataillons de travailleurs. Il a insisté sur le fait que leur loyauté et leur confiance dans la Grande-Bretagne doivent être encouragées et justifiées par le traitement que les naturels seront l'objet dans l'avenir et par la conduite des affaires qui les affectent de près.

M. Long a mentionné le fait que la conscription a été mise en vigueur dans l'Afrique orientale anglaise, dans l'Uganda, à Ceylan, dans les établissements des Indes et dans les États de la Malaisie, et que l'on prend en considération son établissement ailleurs. Hong-Kong n'a pas trouvé nécessaire de décréter la conscription, parce que chaque soldat qu'il y avait s'est déjà enrôlé. M. Long a rendu hommage à la patience, à la résignation et à la bonne volonté avec lesquelles les colonies de la Couronne ont aussi supporté la gêne due à la restriction des importations.

Au sujet de l'Afrique orientale allemande, l'orateur a dit qu'on donne parfois à entendre que la campagne aurait dû se terminer plus tôt, mais l'attention qu'elle apporte au front occidental, la Grande-Bretagne a manqué parfois de donner complètement crédit aux braves soldats de l'Afrique orientale.

Parlant de la conférence impériale, M. Long a exprimé le regret que l'Australie n'y ait pas été représentée. Il se réjouit du grand pas qui a été fait en accordant une représentation directe aux Indes et a mentionné le fait que les représentants d'outre-mer lui ont fréquemment exprimé l'espoir que les résolutions adoptées ne seront pas mises de côté indéfiniment. M. Long leur a assuré que les membres du gouvernement feront de leur mieux pour qu'effectivement ces résolutions soient le plus tôt possible. A propos du tarif de préférence impérial, M. Long a affirmé que la question demande une considération et la tâche n'est pas facile, vu qu'il faut rencontrer les vues des Alliés. Le premier ministre a nommé un comité composé de ministres qui représentent tous les départements intéressés.

"Je crois, a dit en terminant le ministre des colonies, que le résultat de la conférence donnera de la vigueur à la poursuite de la guerre et nous permettra de prendre des mesures après la guerre pour tirer un avantage complet des leçons apprises, pour rendre l'Empire plus fort et plus puissant qu'avant la guerre. Les discussions ont été menées dans un esprit de tolérance. Chaque ministre a montré un patriotisme élevé et le désir désintéressé de promouvoir les intérêts de l'Empire. Par exemple, au sujet des îles du Pacifique et des colonies africaines enlevées à l'Allemagne, rien ne m'a frappé comme la détermination des représentants de ne pas dogmatiser

PRÉCIS DE LA GUERRE

LA SITUATION EST LA MÊME

AUCUN CHANGEMENT IMPORTANT N'EST SURVENU SUR LES CHAMPS DE BATAILLE D'EUROPE. — LES TROUPES DU GÉNÉRAL HAIG CONSERVENT LEURS GAINS. — NOUVEAUX SUCCÈS EN MOLDAVIE.

Londres, 15. — Aucun grand changement n'est survenu sur les champs de bataille d'Europe. Au nord-est d'Ypres, dans les Flandres, les troupes anglaises ont forcé les postes allemands à se retirer de l'autre côté de la rivière Steenbeke qui est située à l'est du chemin de fer Ypres-Thourout et dans la région de Langemarck. Les soldats du feld-maréchal Haig ont maintenu leur gain et rétabli leur ligne sur la rive orientale.

Ailleurs, de la côte à Saint-Quentin, le tir de l'artillerie a augmenté dans certains secteurs, et les Tonnies ont exécuté avec succès plusieurs coups de main dont le plus important a eu lieu à Lens. Ce sont les Canadiens qui ont fait cette incursion et se sont approchés à 800 verges du centre de la ville. Ils ont poussé leur pointe sur un front d'environ 600 verges, dans la région au nord du chemin Lens-Lievin. Ils ont rencontré peu de résistance et n'ont pris qu'un prisonnier.

Les aviateurs ennemis se sont montrés agressifs et ont attaqué les escadrilles aériennes de bombardement des Anglais, mais ne les ont pas empêchés de bombarder tous leurs objectifs. Les Anglais ont abattu 7 avions et 4 autres aviateurs allemands ont dû atterrir après avoir perdu le contrôle de leur appareil. Les Anglais ont perdu 2 machines.

Des détachements d'éclaireurs français ont pénétré dans les lignes toulousaines, dans le voisinage de Reims, à deux endroits. Ailleurs, en Champagne, à Cerny, sur le front de l'Aisne et dans le secteur de Carpiac, les Français ont repoussé des attaques à l'improviste des Allemands.

NOUVEAUX SUCCÈS EN MOLDAVIE

Suivant le bulletin officiel de Pétrograd, les Roumains poursuivent avec succès leur offensive dans la Moldavie occidentale. Ils ont délogé les Austro-Allemands du village de Slanic et des hauteurs situées au sud-ouest de Grozchil, dans la région d'Ono-Grozchil. Au nord de Fokshani, les troupes russo-roumaines ont repoussé plusieurs fortes attaques de l'ennemi.

Selon Berlin, les Russes et les Roumains commencent à céder à la poussée allemande, entre les rivières Trotus, Putna et Sereth. Hier, un calme général a prévalu sur le front de Galicie, sauf du côté de Brody, où l'ennemi exerce un effort intense à cause de la valeur stratégique de cette région. Dans le sud des Carpathes et en Roumanie, la poussée ennemie est moins vive, et les Russes ont remporté plusieurs nouveaux succès dans leur résistance. On attribue le ralentissement de l'offensive aux fréquentes et énergiques contre-attaques des Moscovites et au manque complet de réserves des armées allemandes. Les Allemands sont contenus dans la direction des rivières Slouch et Bofina.

On s'attend à ce que l'Allemagne retire de ses troupes du sol de la Russie, parce que le terrain récemment occupé est vaste et qu'elle ne peut espérer s'y maintenir sans réserves suffisantes. Sinon, les ennemis devront détacher des troupes du front occidental pour les envoyer en Russie.

Les Allemands faits prisonniers déclarent que les troupes toulousaines sont très à court de vivres et que parmi elles circule l'épigramme : "Notre ennemi, c'est la faim."

NOS ANNONCES

Nos lecteurs sont priés de lire soigneusement chaque jour les annonces que nous publions dans notre journal.

Il y trouveront des occasions profitables, des offres exceptionnelles; ils se convaincront aussi qu'ils n'auront nul part ailleurs de meilleurs prix que ceux des annonceurs du Devoir.

Nos lecteurs, qui sont nos amis, doivent encourager nos annonceurs, qui sont aussi nos amis.

Il y trouveront leur avantage, en même temps qu'ils rendront service à notre journal.

Le journal, le lecteur, l'annonceur font partie de la même famille.

Il doit s'entraider.

ou faire loi en disant qu'il fallait faire ceci ou cela. Ce qu'ils désiraient réellement c'était de nous faire entendre combien profonde était leur conviction, mais qu'elle ne provenait pas du désir d'agrandir leur territoire ou d'une question de genre. Leur désir est qu'après la guerre il y ait une paix permanente pour le monde et la sécurité pour l'Empire britannique. La connaissance que nous avons des efforts passés des Dominions et des colonies de la Couronne et l'expérience que nous avons acquise à la conférence impériale, tout démontre qu'à l'heure suprême de l'histoire nationale, l'Empire ne fait qu'un et est préparé à employer ses ressources et à exercer un effort combiné pour obtenir une victoire finale et complète."



La CREME à la GLACE MONTREAL DAIRY

EST BONNE POUR LES PETITS

On lui donne la préférence parce qu'elle est pure, riche, appétissante et possède la saveur naturelle de fruits mûrs fraîchement cueillis.

La CREME à la GLACE MONTREAL DAIRY

est un aliment parfait, un dessert sans égal. C'est un véritable régal pour les petits comme pour les grands; c'est le couronnement d'un pique-nique ou d'une excursion.

Tous les aromes populaires. Vendue à la mesure et en briquettes et servie dans les meilleurs endroits.

Propriétaires de restaurants et épiciers

des villes et des villages, écrivez-nous pour informations concernant la crème à la glace. Nous pouvons vous vendre et vous expédier la quantité dont vous aurez besoin à des prix raisonnables.

MONTREAL DAIRY COMPANY, LIMITED
290 AVE. PAPINEAU - TEL. EST 1618 OU 1361

MAISONS D'EDUCATION

COLLEGE de LONGUEUIL

sous la direction des Frères des Ecoles Chrétiennes. Cours commercial complet, français et anglais; préparation aux écoles supérieures; Ecole des Hautes Etudes, etc. Installation récente des plus modernes. Communications: Trolley de la rue Poutier, traversant de la rue Pie IX, tramways électriques (Place Youville), Delaware et Hudson.

Reentrée des pensionnaires, MARDI, LE 4 SEPTEMBRE. Reentrée des externes, MERCREDI, LE 5 SEPTEMBRE, à 8 heures 30.

COLLEGE LAVAL COLLEGE SAINT-PAUL

SAINT-VINCENT DE PAUL, P. Q.
Cours commercial complet, français et anglais. Installation des plus modernes. Communications faciles par le C. P. R. et les tramways électriques du Sault. Reentrée le 4 septembre. Prospectus envoyé sur demande.

Collège de St-Césaire Collège Noire - Dame

COMTE ROUVILLE, P. Q.
Dirigé par les religieux de Sainte-Croix. Cours commercial complet en anglais et en français. Les tramways électriques angle des rues McGill et Youville, donnent un service régulier. Reentrée, LE 6 SEPTEMBRE 1917.

COUVENT NOTRE-DAME DE BELLEVUE

CHEMIN SAINTE-FOY, QUEBEC
AFFILIÉ À L'UNIVERSITÉ LAVAL
Ce pensionnat dirigé par les Dames de la Congrégation de Notre-Dame est situé à une courte distance de la ville, dans un endroit superbe. Les études s'y font dans les deux langues, française et anglaise. On peut y suivre un cours commercial anglais et se procurer une grande habileté dans l'étude de la musique, du chant et du dessin artistique. Reentrée, LE 6 SEPTEMBRE, À 4 HEURES PRÉCISES. Le prospectus est envoyé sur demande.

Collège Bourget RIGAUD, P. Q.

Cours classique. Cours commercial anglais. Enseignement primaire français et anglais. On enseigne le français chaque jour, pendant une heure, aux élèves du cours commercial. Reentrée des élèves, le 4 septembre.

ACADÉMIE STE-ANNE

RAWDON, QUE.
Pensionnat pour jeunes filles. Cours complet français et anglais, sténographie, claviers, piano, etc. Cette institution offre de grands avantages pour l'étude et la pratique de la langue anglaise. Pour plus de renseignements, s'adresser à Sœur Supérieure.

Collège Commercial

Saint-Rémi de Napierville. Reentrée, LE 5 SEPTEMBRE. Prospectus sur demande. Père L. M. Hamelin, C.S.V., Dir.

COLLEGE ST-LOUIS

TERREBONNE
Sous la direction des Clercs de Saint-Viateur. Cours commercial français et anglais. Améliorations modernes. Prospectus envoyé sur demande. Reentrée LE 5 SEPTEMBRE. N. J. PICHÉ, C.S.V., Directeur.

Collège de St-Jean

Cours classique et commercial. Reentrée DES ÉLÈVES, MARDI, LE 4 SEPTEMBRE.

ST-ANSELME'S COLLEGE

RAWDON, Comté de Montcalm
Cours commercial anglais et français. La rentrée se fera le 4 septembre prochain. Demandez un prospectus. LE PERE DIRECTEUR.

Séminaire St-Joseph

MONT LAURIER, P. Q.
Cours classique précédé d'un cours commercial. Reentrée DES ÉLÈVES, MERCREDI, LE 5 SEPTEMBRE.

COUVENT DE MARIE REPARATRICE

1025, AVENUE MONT-ROYAL OUEST
Jardin des enfants. Cours d'étude élémentaire et moyen, piano, dessin, langues. Reentrée: MERCREDI, 5 SEPTEMBRE. Le 1er octobre, cours gratuits de français, anglais, stén

NOUVELLES DU MATIN ET DE L'AVANT DERNIERE HEURE

CONDITIONS
DE LA PAIX

LE PAPE A PRONONCE UN MOT

QUE L'ALLEMAGNE N'A JAMAIS
PU REUSSIR A DIRE: CELUI DE
RESTAURATION — COMMENTAIRES
DE LA PRESSE AMERICAINE.

New-York, 15. — Dans ses commentaires des offres de paix du Pape, le "Herald" dit que le Pontife Suprême a prononcé une parole, que jamais le gouvernement allemand n'a pu réussir à dire de lui-même, la "restauration". C'est un commencement, ajoute le journal, mais à moins qu'elle ne soit interprétée dans son sens le plus large et le plus compréhensif, la restauration n'est point suffisante.

"Pour la Belgique, pour la France comme pour la Serbie, il ne s'agit point seulement de la restauration du territoire et de la souveraineté complète et absolue sur les contrées rendues à leurs peuples, mais il faut également une restauration pleine et entière des dommages causés. Il ne s'agit pas de paix qui n'établisse les responsabilités jusqu'au moindre détail, qui ne permette à la punition satisfaisante de ceux qui soit individuellement, soit collectivement, se sont rendus coupables, qui n'accorde réparation entière de la part de l'Allemagne, qui ne contienne en elle-même les droits de garantie contre la répétition du crime. "Lorsque la hideuse plaie du prussisme aura disparu à tout jamais, le peuple allemand pourra faire la paix, mais pas avant. Toute proposition de paix qui ne préconise la soumission sans condition de l'Allemagne, favorise une paix qu'il ne faut point songer à faire."

BERLIN ACCUSE DE DULICITE

De son côté, le "World" dit: "Les relations entre le Vatican et le gouvernement autrichien ont toujours été très intimes. Il semble juste de supposer que le Pape n'a point fait de propositions formelles de paix sans une longue consultation avec le gouvernement à Vienne. L'on peut également présumer que Vienne n'aurait rien consenti contrairement aux desirs de Berlin. En tout cas, la première réponse aux propositions du Vatican doit venir du gouvernement allemand, et il faut découvrir la preuve convaincante que ce dernier n'a pas cherché à jouer le Pape comme il a voulu rouler le président Wilson."

"Le gouvernement allemand dans cette guerre a donné la preuve d'être lui-même un idiot intellectuel, et des négociations entreprises avec un semblable idiot, sont nécessairement suivies de graves appréhensions. Ce que le Vatican veut suggérer recevra nécessairement l'attention la plus respectueuse et la plus sérieuse dans chacune des capitales des nations alliées, mais les Alliés ont le droit d'exiger que l'Allemagne parle la première. Lorsque les nations apprendront ce que l'Allemagne veut offrir, quelle réparation elle est disposée à faire pour ses crimes, quelle garantie le peuple allemand lui-même peut donner au sujet de la conduite de son gouvernement, la démocratie saura alors si les négociations peuvent être entreprises ou bien si la prussisme cherche simplement à reprendre haleine avant de lancer un nouvel assaut contre la civilisation."

LES OFFRES SERONT REPOUSSEES

Le "Times" dit: "Sauf la stipulation pressée que la Belgique, la Serbie et la Roumanie recouvreront la liberté et que le territoire occupé de la France sera évacué, nous ne trouvons dans les conditions de paix suggérées par le pape aucune de celles que les Alliés ont déclaré maintes fois, avec la plus grande énergie, être essentielles, indispensables. D'autre part, nous reconnaissons les conditions depuis longtemps connues comme acceptables par les empires centraux, à la réserve de ce qui est de soumettre à la conférence de paix les questions de l'Alsace-Lorraine, du Trentin, de Trieste et de la Pologne."

Il n'est pas besoin d'être prophète pour prévoir et prédire que les conditions de paix que Sa Sainteté a charitablement offertes à la considération du monde ne seront pas jugées acceptables par les gouvernements des Alliés sans des modifications et des additions importantes."

QUE SIGNIFIE RESTAURATION? Le "Sun": "Quant à la Belgique par exemple, que signifie le mot res-

LA FINLANDE RESTE FERME

LE PARLEMENT VA CONTINUER SES SEANCES EN DEBIT DE L'ATTITUDE DE PETROGRAD.

Pétrograd, 14. — Une dépêche de Helsingfors déclare que le Landtag, de Finlande, ne tenant pas compte du manifeste du gouvernement relatif à la dissolution, reprendra ses séances cette semaine. La majorité socialiste se prépare néanmoins pour le cas où Pétrograd voudrait imposer de force la dissolution et ordonner la tenue des élections.

Est-ce une restauration qui signifie simplement le départ des criminels du théâtre de leurs crimes indélébiles, ou une restauration qui signifie réparation, restitution, indemnité? Il est impossible que le pape ait eu présents à l'esprit les maux effroyables de l'innocente Belgique, s'il a déclaré comme on le lui fait dire que les maux de tous les belligérants sont si grands qu'il ne peut pas y avoir de pensée de réparation, sauf par la restitution de territoire. Le "Staats Zeitung" de New-York dit que la proposition du pape, reflète le désir de la paix éprouvé indubitablement par les peuples d'Europe. Les gouvernements des belligérants ne pourront guère ignorer la proposition du pape, ils devront exprimer leur opinion à ce sujet. A considérer les plus récentes expressions d'opinion des Alliés, il n'est pas probable qu'un sérieux mouvement vers la paix puisse commencer. Néanmoins la mesure prise par le pape est un signe que le désir de la paix grandit en Europe.

AU SENAT
L'EMBALLAGE
DES CONSERVES

Sénat, 14 août 1917.

(Compte rendu officiel).
Sir James Loughheed dit au sénateur McSweeney que le dernier emprunt canadien de \$100,000,000 avait été souscrit par J. P. Morgan & Cie, de New-York, et que le Canada avait reçu le montant net de \$96,250,000 sur cet emprunt.

Le sénateur Murphy dit que l'industrie de l'emballage du homard au Canada qui valait trois millions et demi de dollars il y a un an, est menacé d'un sort considérable si le Sénat permet l'adoption d'un bill venu des Communes amendant la loi des viandes et conserves alimentaires. Le bill exige que les boîtes soient marquées du nom et de l'adresse de la firme qui fait l'emballage. Ceci arrêterait les commandes des grandes maisons d'Europe, en France, en Angleterre et autres pays, qui demandent des boîtes sans marques, les étiquetant en Europe et les vendant sous des marques établies à des frais considérables. L'étiquetage obligatoire des boîtes au Canada tant pour le commerce européen que canadien augmenterait le coût au consommateur de quarante sous la caisse de quatre-vingt-seize boîtes. Quarante sous la boîte représentent souvent tout le profit de l'emballage. L'Europe demande des boîtes nettes, tandis que les Communes exigent des étiquettes sur les boîtes. Il y a aussi des difficultés sur la question du poids. L'expérience établit qu'une boîte de homard en conserve doit pas contenir une livre entière de chair de homard; il faut mettre une petite proportion de saumure dans chaque boîte pour la conserver et donner une bonne odeur au contenu. Le bill propose un minimum de 13 onces de chair dans chaque boîte. Exiger que les boîtes contiennent une pleine livre de chair désorganiserait toute l'industrie, parce que les boîtes sont faites sur commande aux Etats-Unis et en Angleterre, et les machines de fabrication de boîtes dans l'île du Prince-Edouard et ailleurs ont été construites pour faire cette grande seule et il y a en magasin un million de boîtes de fer-blanc qui seraient mises hors la loi si l'on changeait maintenant le présent emballage type.

Le sénateur McLean, de l'île du Prince-Edouard, dit qu'il s'occupe

depuis trente ans de l'emballage du homard. Il déclare que si l'on exige de mettre une pleine livre de chair de homard dans chaque boîte d'une livre, il en résulterait que le contenu serait sec et bien moins agréable au goût. Il dit que le bill serait satisfaisant si le poids de la chair de homard était fixé à 14 au lieu de 13 onces, et si l'on renonçait à l'étiquetage. A ces deux exceptions près, il approuve le bill.

Le sénateur Power dit qu'il a des renseignements qui l'ont convaincu que les boîtes ne peuvent pas être étiquetées pour le commerce européen.

Le sénateur McLean dit que le bill paraît avoir été rédigé pour empêcher l'emballage du homard après la fermeture de la saison; mais, tandis que cela est désirable, il ne paraît pas sage de faire du tort à des opérations légitimes afin de punir quelques délinquants.

Le sénateur Murphy dit que les articles qui exigent l'emballage dans des conditions sanitaires sont sages et devraient être conservés.

Le sénateur Bostock dit que la loi qui exige l'étiquetage de chaque boîte de saumon ferait du tort à l'industrie du saumon sur la côte du Pacifique, parce que la plus grande partie de l'emballage est commandée par des acheteurs américains et européens sans étiquettes.

Le sénateur Blain pense que l'année de l'emballage devrait être inscrite sur chaque boîte de saumon, pour empêcher des cas d'empoisonnement provenant de vieilles boîtes.

Le sénateur Murphy dit que cela n'aurait pas nécessairement pour le homard, parce que la demande est si considérable que l'emballage d'une saison ne dure pas toute l'année.

Sir James Loughheed dit que le bill a été étudié par le comité des Communes sur les aliments, qui désire plutôt la protection du consommateur que le profit du producteur. Les consommateurs paraissent disposés à exiger seize onces à la livre, plutôt que treize ou quatorze onces. L'étiquetage des boîtes emballées au Canada avec le mot "Canada" pourrait paraître d'un intérêt national, et à l'avantage du Dominion et des emballages eux-mêmes, en définitive. Il dit que les lois des Etats-Unis exigent de placer les renseignements les plus détaillés sur les paquets d'aliments préparés pour la vente. Cependant, ce que disent les sénateurs de l'île du Prince-Edouard le justifie de demander au Sénat de ne pas étudier d'urgence ce bill avant qu'il ait eu le temps de soumettre ces suggestions à l'étude des autorités.

A LA COMMISSION
SCOLAIRE DE QUÉBEC

VIF DEBAT AU SUJET D'UNE ÉCOLE IRLANDAISE.

Québec, 15. — Une très vive discussion s'est élevée, hier soir, à la commission scolaire catholique entre le R. P. Woods, recteur de l'école St-Patrice, et M. J.-B. Morissette, président de la commission, au sujet de l'érection immédiate d'une nouvelle école pour la paroisse St-Patrice. M. Morissette ayant déclaré que des soumissions ne pouvaient pas être demandées maintenant pour la construction de cette école, le R. P. Woods protesta, accusant le président d'avoir voulu le jouer dans cette affaire; et déclarant que les catholiques de langue anglaise refuseraient de payer leurs taxes et prendraient eux-mêmes les moyens de construire l'école à laquelle ils ont droit si la commission ne la leur accorde pas.

Il a été décidé de commencer les fondations de l'école cette année, ce qui a paru satisfaisant le R. P. Woods. M. J.-B. Morissette a été réélu président de la commission pour son quatrième terme. Le délégué financier, hier soir, a déclaré que la commission a bien juste attaché les deux bouts. Les recettes et les dépenses se sont élevées à \$431,577.37.

nouvelle aux siens. Un caïd, entre les mains duquel il avait fini par tomber et dont il avait la vie, au cours d'une chasse à la panthère, le libéra enfin, et il put regagner la France, vieilli, usé, aigri, mais soutenu par l'espoir de retrouver sa femme et sa fille.

Hélas!... une terrible déception devait achever d'accablant cette existence déjà si ballottée.

Dès qu'elle avait appris qu'elle était veuve et qu'il lui fallait compter sur son travail pour vivre et rester indépendante, la belle Mme Jean Ripet, grâce à une petite somme avancée par son parrain, le bijoutier chez lequel son mari avait été commis, ouvrit une boutique de modes près de la place Bellecour.

Elle eut un succès fou. Nulle commerçante, mieux qu'elle, ne sut présenter ni faire valoir aux dames nobles et aux riches bourgeois lyonnaises les derniers modèles créés à Paris; la toque Alexandre, ou le bonnet à la Sylphide, le chapeau au désir de plaire ou la cornette à la litière. Éléante elle-même, elle inspirait confiance par son goût, car c'était déjà l'époque où la commerçante, au lieu du noir tout uni qu'elle portait jadis, arborait couleurs, rubans et dentelles pour servir la pratique, ce qui indignait si

COMME SI
RIEN N'ÉTAIT

MALGRE L'ORDONNANCE DE M. HANNA, PARTOUT A MONTREAL, ON A MANGE DE LA VIANDE DANS LES HOTELS ET LES RESTAURANTS, HIER. — A OTTAWA.

ce et prononce un éloge mirobolant du système ferroviaire du Nord-Canadien, dont il décrit complaisamment les éleveurs, les bateaux, les hôtels, etc., et conclut que le peuple canadien n'aura qu'à se féliciter plus tard de son acquisition.

M. E. W. Nesbitt, qui a secondé l'amendement, explique, ensuite qu'il serait le dernier homme au monde à vouloir exproprier quel'un sans le dédommager. Mais telle n'est pas la question; il s'agit de savoir s'il vaut mieux prendre possession absolue, par expropriation, ou bien s'il ne s'agit que du contrôle du capital-actions et laisser l'entreprise marcher toute seule au moyen de son mécanisme ordinaire. La première de ces deux méthodes paraît plus sûre à M. Nesbitt. Il est facile de dire que l'achat des actions nous laisse libres en ce qui concerne les dettes et obligations de la compagnie, mais c'est une fausse impression à répandre dans le public. Il ne s'agit jamais que les actionnaires d'une entreprise ne soient pas tenus d'en garantir au besoin, les hypothèques sous peine de se voir privés de leurs propres garanties, et de courir le risque de perdre leur mise de fonds.

Comme personne ne se levait du côté ministériel à la suite de M. Nesbitt, on cria: "question" et le greffier se mit en branle pour le vote. Mais M. Frank Oliver déclara qu'il croyait qu'un autre orateur de la droite devait parler avant lui. Sinon, dit-il, je prendrai la parole tout de suite.

L'avis de M. Olivier.

Devant le silence de la droite, réduite du reste à une quinzaine de députés, M. Oliver donne en effet son opinion sur la mesure proposée. Elle l'indigne, ni plus ni moins. Les actions du Nord-Canadien ne valent rien, tout le monde le sait, mais le gouvernement ne se fait pas faute de les traiter à l'avance comme si elles possédaient une valeur considérable. Les arbitres partiront de ce point de vue et les évalueront à un chiffre beaucoup trop élevé. Devant ces faits, M. Oliver se refuse à croire à la bonne foi du ministre des Finances et du gouvernement.

TRAINS SPÉCIAUX POUR
LES OUVRIERS DE FERME

Relativement aux excursions d'ouvriers de ferme allant dans l'Ouest canadien, le C. P. R. fera circuler un train spécial qui partira de la gare Windsor, de Montréal, à midi et demi, les 16 et 28 août, pourvu qu'il y ait un nombre suffisant d'excursionnistes.

Des tarifs spéciaux seront donnés pour ces excursions, à savoir: \$12 pour l'aller en wagon de colons jusqu'à Winnipeg. On vendra aux excursionnistes qui s'engagent à travailler à la moisson des billets de seconde classe de Winnipeg pour tout le trajet de retour, des billets seront vendus à Edmonton, Calgary, McLeod et dans les gares situées à l'est de ces villes, dans l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba, mais non pas à l'est de Winnipeg, pour se rendre jusqu'au point d'origine de l'excursionniste est parti dans l'est, à condition qu'il ait travaillé 30 jours à la moisson, pour un demi-sou (½c) par mille, mais pas moins de cinquante sous (50c) pour la distance qui le sépare de Winnipeg, plus dix-huit dollars (\$18.00) pour le trajet à partir de Winnipeg.

Pour le trajet du retour, des billets seront vendus à Edmonton, Calgary, McLeod et dans les gares situées à l'est de ces villes, dans l'Alberta, la Saskatchewan et le Manitoba, mais non pas à l'est de Winnipeg, pour se rendre jusqu'au point d'origine de l'excursionniste est parti dans l'est, à condition qu'il ait travaillé 30 jours à la moisson, pour un demi-sou (½c) par mille, mais pas moins de cinquante sous (50c) pour la distance qui le sépare de Winnipeg, plus dix-huit dollars (\$18.00) pour le trajet à partir de Winnipeg.

PREUVE INCOMPLÈTE

L'enquête sur la mort de Gardner trouvée à 11 heures 30 samedi soir, le 4 août, près de la voie ferrée de la rue Iberville, Rosemont, la tête fendue et souffrant de nombreuses contusions, n'a donné aucun résultat satisfaisant. Dans sa déposition ante-mortem Gardner aurait dit avoir été frappé par une automobile. Des témoins ont affirmé que Gardner était ivre. Le jury a prononcé le verdict suivant: "Gardner a pu avoir été frappé par un tramway ou une automobile. Demande est faite à la police de continuer ses recherches."

PIQUE-NIQUE REMIS

Par suite de la mauvaise température, le pique-nique qui devait avoir lieu aujourd'hui à l'île Sainte-Hélène, a été remis à mardi prochain, et le programme sera doublé.

Aux Communes
L'ACHAT DU
NORD-CANADIEN

(Suite de la 1ère page.)

ce et prononce un éloge mirobolant du système ferroviaire du Nord-Canadien, dont il décrit complaisamment les éleveurs, les bateaux, les hôtels, etc., et conclut que le peuple canadien n'aura qu'à se féliciter plus tard de son acquisition.

M. E. W. Nesbitt, qui a secondé l'amendement, explique, ensuite qu'il serait le dernier homme au monde à vouloir exproprier quel'un sans le dédommager. Mais telle n'est pas la question; il s'agit de savoir s'il vaut mieux prendre possession absolue, par expropriation, ou bien s'il ne s'agit que du contrôle du capital-actions et laisser l'entreprise marcher toute seule au moyen de son mécanisme ordinaire. La première de ces deux méthodes paraît plus sûre à M. Nesbitt. Il est facile de dire que l'achat des actions nous laisse libres en ce qui concerne les dettes et obligations de la compagnie, mais c'est une fausse impression à répandre dans le public. Il ne s'agit jamais que les actionnaires d'une entreprise ne soient pas tenus d'en garantir au besoin, les hypothèques sous peine de se voir privés de leurs propres garanties, et de courir le risque de perdre leur mise de fonds.

L'avis de M. Olivier.

Devant le silence de la droite, réduite du reste à une quinzaine de députés, M. Oliver donne en effet son opinion sur la mesure proposée. Elle l'indigne, ni plus ni moins. Les actions du Nord-Canadien ne valent rien, tout le monde le sait, mais le gouvernement ne se fait pas faute de les traiter à l'avance comme si elles possédaient une valeur considérable. Les arbitres partiront de ce point de vue et les évalueront à un chiffre beaucoup trop élevé. Devant ces faits, M. Oliver se refuse à croire à la bonne foi du ministre des Finances et du gouvernement.

Nous chancelons déjà sous le poids de dépenses étonnantes, dit M. Oliver, et il est impensable de dépenser chaque dollar de plus strictement surveillance. Or, le gouvernement suit justement la politique contraire, et le député d'Edmonton ne peut que le condamner sévèrement. Il n'est pas possible au gouvernement d'administrer ce chemin de fer avec autant d'économie qu'il le faut.

M. Oliver affirme que le Canada n'a pas trop de chemins de fer, qu'il n'en aura même pas suffisamment à l'avenir, mais que le meilleur moyen de les fortifier et d'en tirer un bon service, c'est de les laisser se faire concurrence entre eux. C'est la guerre qui est cause de la crise par laquelle ils passent, et ils se relèveront ensuite de la dépression actuelle. M. Oliver serait en faveur d'agir de la même façon avec le Nord-Canadien qu'avec le Grand-Tronc-Pacifique: lui prêter de l'argent et le laisser opérer par ses propriétaires actuels, qui s'entendent mieux que les politiciens.

M. Middlebro a ajourné le débat à dix heures et demie et M. White a demandé l'ajournement de la Chambre. Avant cela, M. Lemieux demanda au ministre des Chemins de fer s'il est informé d'un sérieux accident de chemin de fer arrivé ce matin, sur l'Intercolonial, à Saint-Léonard, et quelles en sont les causes. M. Cochrane a promis de s'informer.

Ernest BILODEAU.

PIQUE-NIQUE REMIS

Par suite de la mauvaise température, le pique-nique qui devait avoir lieu aujourd'hui à l'île Sainte-Hélène, a été remis à mardi prochain, et le programme sera doublé.

Le tonique qui donne
la santé

"FRUIT-A-TIVES" REBATIT TOUT LE SYSTÈME

Ceux qui prennent "Fruit-a-tives" pour la première fois sont souvent surpris de la manière dont ce remède les réajuste et leur donne un sentiment général de bien-être. Il se peut qu'ils prennent "Fruit-a-tives" pour quelque maladie en particulier, telle que la constipation, l'indigestion, les maux de tête chroniques, la névralgie, les dérangements des reins ou de la vessie, les rhumatismes ou le lumbago; et cependant ils découvrent que "Fruit-a-tives" a guéri cette maladie et qu'en même temps ils se sentent mieux et plus forts de toutes façons: c'est dû aux qualités tonifiantes extraordinaires de ces fameuses tablettes, qui sont faites de jus de fruits.

Prix de la boîte: 50 sous; 6 pour \$2.50; boîte d'essai, 25 sous. Chez tous les fournisseurs, ou envoyé franco, par la Cie Fruit-a-tives, Ltée, Ottawa.

ON L'ACCUSE
DE COMPLICITÉ

Les détectives font d'actives recherches afin de mettre la main sur le meurtrier du nègre Austin, tué avant-hier.

Hier après-midi la police apprenait que Pallati, le meurtrier, était à Montréal-Ouest; les agents se rendirent là, hier, en toute hâte, mais il n'y avait plus rien. Cependant les détectives purent savoir qu'il s'était réfugié chez son frère qui lui avait donné l'hospitalité. Bianco est l'individu qui aurait hospitalisé Pallati et l'aurait ensuite conduit en automobile vers la ville. Ce nommé Bianco a été questionné par les détectives et il prétend ne pas savoir où est allé son compagnon après qu'il l'eut quitté.

Cet Italien a été arrêté comme complice et a comparu devant le magistrat pour répondre à l'accusation d'avoir favorisé la fuite d'un meurtrier.

CONCERT REMIS

Le concert du parc Lafontaine, qui devait avoir lieu ce soir, a été remis à cause du mauvais temps à demain soir, jeudi.

NOTRE PROVINCE
A UN SURPLUS

M. MITCHELL ANNONCE UN EXCEDENT DE \$158,440.61.

Québec, 15. — M. W. G. Mitchell, trésorier provincial, a annoncé hier aux bureaux du gouvernement que les recettes ordinaires de la province, pendant l'exercice terminé le 31 juin 1917 ont été de \$10,441,113.71; et que les dépenses ordinaires et extraordinaires ont été de \$8,907,673.10.

De sorte que l'excédent des recettes ordinaires sur les dépenses ordinaires et extraordinaires, l'année dernière, a été de \$533,440.61, dont \$375,000 ont été payées par le gouvernement provincial au Fonds patriotique, sur la souscription de \$1,000,000, faite à ce fonds au nom de la province de Québec, avec l'autorisation de la législature à sa dernière session.

Païement fait de toutes les dépenses ordinaires et extraordinaires, et de l'acompte au Fonds patriotique, il reste un surplus net de \$158,440.61.

A LA RECHERCHE
DES DYNAMITARDS

Les nombreux limiers qui sont à la recherche des dynamitards qui ont fait sauter une partie de la maison du lord baron Athelstan croient enfin être sur une bonne piste et espèrent faire une arrestation sous peu.

L'offre de \$5,000 faite par le gouvernement est de nature à favoriser beaucoup les recherches, disent les détectives. Entre autres quelques policiers secrets font le guet dans les environs des immeubles les plus exposés mais tout est tranquille et les dynamitards sont toujours au large.

LE CHAUFFEUR
EST EXONÉRÉ

Le jury a exonéré de tout blâme le chauffeur Emile Seamish, de l'automobile qui renversait une femme dont le nom est encore inconnu, à l'angle des rues Demontigny et St-Laurent. Il paraîtrait que la femme avait perdu son mari il y a quelques temps; mais on ignore si la femme s'est jetée d'elle-même devant l'auto ou si elle a été victime de son imprudence.

C'est le service

qui compte

Nos nombreux clients

en sont satisfaits.

Vous le serez vous aussi.

Vos

travaux d'impressions

de la simple carte d'affaires au

catalogue le plus volumineux,

Confiez-les à des experts

en art typographique.

Nous possédons un atelier complet, pour la production de plaquettes, brochures, livres, etc. Notre personnel est composé d'experts en rédaction, en traduction, en composition. Nos prix sont bas. Estimés fournis gratis sur demande.

L'Imprimerie Populaire (limitée)

Editrice du "Devoir" et du "Nationaliste"

43, RUE SAINT-VINCENT.

FEUILLETON DU DEVOIR

Le

Barbier Gracchus

Episode de la terreur lyonnaise

PAR JEAN DRAULT.

39

(Suite.)

Cet employé put s'enfuir, gagner un autre établissement français, à six lieues de là, raconter le drame auquel il venait d'assister. Le consul de France à Bône, grâce à ses renseignements, put reconstituer la liste des victimes, dresser l'acte constatant leur décès et aviser les familles.

Mme Ripet crut ainsi qu'elle était veuve, alors que son mari, au contraire, tiré de son évanouissement

par la chaleur brûlante de la boiserie, après s'être traîné à grand-peine jusque sur le sable de la grève, lavait ses blessures à l'eau de la mer, puis, reprenant quelques forces, tenta de gagner à son tour l'établissement français le plus voisin.

Mais le malheureux était pris en route par les Kabyles qui l'emmènèrent en captivité loin de la côte. Cela se passait en 1770. Et pendant les treize ans que dura cet esclavage, il ne put donner aucune

fortune au marquis de Mirabeau, "qui ne pardonnait pas aux dépenses immodérées que la vanité imposait aux petits comme aux grands".

Elle fut célèbre; elle inspira des passions et tourna des têtes; sa main fut demandée par un avocat au parlement, puis par un riche fils de la région. Elle les repoussa tous deux. Puis vint un jour où, dans un moment de presse, Mme veuve Ripet livra elle-même des chapeaux à Mme des Echerolles, une dame de l'aristocratie lyonnaise dont la fille devait, plus tard, laisser de si curieux mémoires sur la Terreur lyonnaise.

M. le duc de Crussol-Langeac était en visite chez cette dame. Il y remarqua l'élégante modiste, s'entretenant avec elle, fut frappé de son intelligence, du tour adroit de sa conversation, de la distinction de ses manières et de sa radieuse beauté.

A ce moment, le duc se trouvait à peu seul dans la vie, chagriné à la fois par une de ces disgrâces royales qui s'appesantissent parfois sur un courtisan par suite des intrigues innombrables de Versailles, et par les premières frasques de son neveu, l'ingrat comte de Rochellière, alors âgé de vingt-deux ans, et qu'il avait banni de sa pré-

sence. Il partageait son temps entre son château d'Izeaux et son bel hôtel de la place Bellecour.

Le souvenir de la jolie commerçante le poursuivait. Il se demanda si le sombre château d'Izeaux ne serait pas égayé par la présence d'une jeune châtelaine, et si le sévère hôtel de la place Bellecour ne lui paraîtrait pas meilleur à habiter, le jour où il y rencontrerait une souris de femme et des fleurs dans les vieux vases de Chine qui lui semblaient autant d'urnes funéraires, depuis la disparition de la duchesse de Crussol-Langeac, morte presque au lendemain de ses noces.

Trois mois après cette première entrevue, le duc demanda la main de Mme veuve Ripet et fut agréé. Le mariage fut célébré à la fin de 1771 et le magasin de modes vendit. Mais, conciliant ses affections et les susceptibilités de ses proches et de sa caste, le duc, d'accord d'ailleurs avec la nouvelle duchesse, considéra toujours ce mariage comme une sorte d'union morganatique, dans le genre de celle qui fit de Mme de Maintenon la femme de Louis XIV.

Le mariage fut peu de bruit; la duchesse ne fut présentée qu'à des intimes, et lorsque, la disgrâce du duc ayant pris fin, il reparut à Versailles, il emmena avec lui sa

femme et la petite Catherine qu'il logea dans une jolie maison enfouie sous les arbres, dans la verdure et les fleurs, sur la lisière des bois de Ville-d'Avray, presque à l'entrée de la ville du grand roi, et jamais l'ex-veuve de Jean Ripet ne fut présentée à la cour.

A la fin de 1772, une fille était née de cette heureuse union que menaçait un terrible orage: le retour de Jean Ripet.

Cette fille, née à la fin de 1772, fut baptisée Delphine (nom en vogue à l'époque); c'était la future comtesse de Vénigny. Catherine, qui avait six ans, des tendances autoritaires et un peu hautaines, et qui était reconnaissante au duc d'avoir élevé sa mère et elle jusqu'à lui, ne fut point jalouse de cette demi-sœur que le ciel lui envoyait. Elle l'aima au contraire avec emportement, avec ce besoin de protéger un plus faible qu'elle, sentiment qui naît facilement dans les âmes qui ont le juste sentiment de leur supériorité, de leur force, et que meut l'orgueil dans le sens noble qu'il faut attacher à ce mot.

Jusqu'en 1783, la vie s'écoula heureuse et tranquille pour le duc, la duchesse, Catherine et Delphine, entre Versailles, Izeaux et Lyon. Cette année-là, au mois de septem-

bre, ils venaient de quitter l'hôtel de la place Bellecour pour regagner la petite maison de Ville-d'Avray, le duc devant reprendre son service au palais de Versailles comme officier des gardes du corps, quand Jean Ripet revint à Lyon sous la forme d'un mendiant portant une besace et un bâton.

Personne ne voulut le reconnaître; quelques-uns le prirent pour un fou, d'autres pour un imposteur.

Son ancien patron était mort. Le seul homme qui consentit à se rappeler l'ancien employé, grâce aux détails précis qu'il put lui fournir sur sa vie passée que l'autre connaissait, fut un de ses anciens camarades établi depuis orfèvre lui-même. Lorsqu'il apprit que sa femme, se croyant veuve, s'était mariée et à qui, Jean Ripet, déjà à bout de misères, de déceptions et d'humiliations, s'évanouit. Revenu à lui, il eut une crise de colère effroyable et proféra des menaces contre duc.

A SUIVRE

Ce journal est imprimé au No 43 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée). N. Chevalier, gérant général.



"LE DEVOIR" SAIT TOUT!

NOS REVELATIONS PUBLIEES
HIER SUR LA CONVENTION DE
TORONTO CREENT UNE SENSA-
TION A OTTAWA ET SONT CON-
FIRMES. — NOUS AURONS
DES ELECTIONS PLUTOT TAR-
DIVES.

Ottawa, 15. — (Spécial au Devoir). — Les révélations faites hier par le "Devoir" sur ce qui s'est passé à la convention des députés et candidats libéraux à Toronto il y a trois ou quatre semaines ont fait sensation et l'on se demande en certains quartiers comment le "Devoir" a pu se procurer ces renseignements.

Ceux qui assistaient à cette réunion secrète, en particulier, ne comprennent pas que votre correspondant puisse être si bien informé et citer même certaines expressions peu flatteuses qui furent réellement employées à l'adresse des députés conscriptionnistes par leurs chefs de clan mécontents. Il ne fait pas de doute qu'une certaine proportion des membres de cette réunion était nettement opposée à la conscription et que la réproché leur conduite aux députés libéraux qui se sont séparés de sir Wilfrid Laurier, leur déclarant que le sentiment populaire est anticonscriptionniste dans la plupart des comtés ruraux d'Ontario et qu'ils s'en apercevront aux élections. Cependant, comme il n'a pas été pris de notes sténographiques et qu'il n'a été préparé d'autre rapport que celui que M. G. P. Graham a fait distribuer aux journaux, on se demande comment le correspondant du "Devoir" à Toronto a pu être si bien renseigné.

SUPPOSITIONS ECHEVELEES.

Par contre il n'y a rien de spécial dans les rumeurs du jour, et le cabinet d'union ne fait pas parler de lui aujourd'hui. On ne prend pas au sérieux les suppositions un peu échevelées d'un journal du matin de la métropole annonçant qu'il n'y aura pas d'élections parce que le premier ministre réussirait à former un cabinet unioniste et obtiendrait ensuite de sa majorité en Chambre l'extension du terme parlementaire pour une nouvelle période d'une année ou deux. Ces prédictions ne reposent sur aucune base sérieuse et leur réalisation est "physiquement impossible", déclare une personne ordinairement bien renseignée.

Les élections auront lieu, et il ne peut y avoir d'incertitude que sur la date à laquelle s'effectuera le gouvernement. On parle du mois de décembre, et l'on se gêne pas d'affirmer que M. Rogers choisirait ce mois à cause de la sévérité du climat qui empêcherait dans une certaine mesure M. Laurier de prendre une part active à la campagne.

D'autres disent que ce ne sera qu'au mois de mars, afin de donner le temps aux cultivateurs de s'apercevoir que la conscription n'est pas aussi méchante qu'on le disait. En tout cas, rien n'est plus incertain aujourd'hui que la date à laquelle on s'arrêtera.

Le débat sur le Nord-Canadien doit se continuer aujourd'hui et un vote sera probablement pris, d'abord contre l'amendement Graham puis sur la deuxième lecture du bill.

MORT DU CAPITAINE HONFROY DE BEAUJEU

UN DES DESCENDANTS D'UNE
DES PLUS VIEILLES FAMILLES
EST TUE A L'ENNEMI.

Nous apprenons que M. le comte Honfroy de Beaujeu, capitaine dans l'armée expéditionnaire canadienne, vient d'être tué au front de bataille, en France. Il était célibataire et âgé de 38 ans.

Le capitaine de Beaujeu était le descendant d'une des plus vieilles familles canadiennes — françaises. Son ancêtre, Daniel de Beaujeu, avait vaincu les Anglais à la bataille de la Monongahéla.

Il était le fils de M. Raoul de Beaujeu, seigneur de Coteau du Lac et ancien député au Parlement fédéral, et de feu dame Henriette Lamothé, de St-Hyacinthe.

Deux sœurs lui survivent: Madame James W. Domville, de Montréal, et Madame Gertrude Certain, mariée à un officier de l'armée française et infirmière dans un hôpital militaire à Paris; un frère, M. Monongahéla de Beaujeu, de New-York. Il était le neveu de Sœur Sainte Marie de la Croix, née de Beaujeu.

GRANGES DETRUITES

Saint-Césaire, 15. — Au cours de la violente tempête qui s'est abattue sur notre village, la nuit dernière, la foudre est tombée sur la grange de M. Napoléon Césaire, et a mis le feu. La grange et son contenu, quel que vingt tonnes de foin, ont été détruits.

AVERSES. — CHAUD	
MAGIMUM ET MINIMUM	
Aujourd'hui maximum	75
Minimum	50
Demain maximum	75
Minimum	50
BAROMETRE	
8 heures a.m., 29.96; 11 heures a.m., 29.96; 1 heure p.m., 29.95.	
DEMAIN, JEUDI 16 AOUT	
S. JOACHIM, PERE DE LA B. V. M.	
Lever du soleil	5.00
Coucher du soleil	7.57
Lever de la lune	5.44
Coucher de la lune	6.40
Nouvelle lune, le 17 août, à 1 heure 27 minutes du soir.	

QU'IL FERA

EST-CE LA FIN DE LA GUERRE?

SAISIE D'ARMES EN IRLANDE

Dublin, Irlande, 15. — La police et les soldats ont fait, de bonne heure aujourd'hui, une incursion dans le local des volontaires nationaux irlandais commandés par le colonel Moore. Ils y ont saisi 100 fusils et 1,300 cartouches blanches. Il n'y eut pas d'arrestation.

SANGLANTE RIXE A BARCELONE

LES GREVISTES ET LES TROUPES EN VIENNENT AUX COUPS. — L'AGITATION AUGMENTE A MADRID. — ARRESTATIONS.

Paris, 15. — Suivant une déclaration faite par le capitaine-général espagnol, et reçue par le "Petit Parisien", 6 personnes ont perdu la vie et 9 autres ont été blessées au cours d'une rencontre entre les grévistes et les soldats, à Barcelone, hier.

Madrid, 15. — M. Guerra, ministre de l'intérieur, disait hier que l'agitation des grévistes avait augmenté en plusieurs endroits de la capitale, mais que les troupes avaient agi vigoureusement et avaient mis fin aux troubles. Le gouvernement a pris des mesures pour restaurer l'ordre. Le capitaine-général d'abord des ordres modérés, puis il les remplaça par des ordres plus sévères.

Le gouvernement et la presse sont sans nouvelles des provinces. Quelques journaux espèrent paraître ce soir. Les autres ont suspendu leur publication par suite de la censure militaire.

Madrid se passe de taxis; la plupart des magasins sont fermés; des groupes d'ouvriers se promènent dans les rues et les soldats font la patrouille. Le ministre de l'intérieur a reçu des lettres contenant des offres de services comme constables spéciaux. Le ministre en a dressé une liste.

Le premier ministre Dato a déclaré: "Nous avons à faire face à un mouvement anarchiste qui n'a aucun objectif défini, pas même celui d'effectuer un changement de ministère."

La capitale est comme un camp armé. Les boulangers s'étant mis en grève, ce sont les soldats qui boulangent le pain de la population. On mande de San Sebastian, Grenade que la tranquillité règne en ces endroits. Les journaux n'ont pas paru, cependant. Ce sont les soldats qui font le service des tramways. Quoique retardée, la circulation des trains est normale.

Le gouvernement a ordonné l'arrestation des principaux membres du parti socialiste.

LES AMERICAINS EN ANGLETERRE

LES TROUPES YANKEES SONT PASSEES EN REVUE PAR LE ROI GEORGE.

Londres, 15. — Les troupes américaines ont paré à travers les rues de Londres aujourd'hui. Elles ont été passées en revue par le roi George à Buckingham Palace. De nombreuses foules étaient échelonnées le long des rues pavées aux couleurs anglaises et américaines. L'enthousiasme était général. Les troupes étaient escortées des fanfares de la garde. En passant au Whitehall, les soldats américains furent salués, des fenêtres, par le premier ministre Lloyd George, le secrétaire des Affaires étrangères Balfour, le chancelier Bonar Law, le secrétaire de la guerre Derby, Winston Spencer Churchill, ministre des munitions, M. Barnes, membres du Conseil de guerre, l'amiral Jellicoe et d'autres hauts fonctionnaires, ainsi que par des officiers français et anglais.

Les journaux du soir disent que pour trouver un parallèle au spectacle qui s'est déroulé aujourd'hui autour de Trafalgar Square il faudrait remonter au retour des troupes anglaises de la guerre du Sud africain.

L'EX-CZAR NICOLAS CHANGERA DE PRISON

LE MONARQUE DETRONE PARAIT BIEN ABATTU.

Pétrograd, 15. — L'ex-empereur Nicolas et sa famille sont en train d'être transférés à un autre endroit. Ils ont pris place à bord d'un convoi ordinaire, au lieu du train spécial dans lequel Nicolas fut amené au palais. L'ex-empereur paraît bien abattu. L'ex-impératrice Alexandra semble satisfaite de la perspective de ce changement. Le gouvernement provisoire a refusé aujourd'hui de révéler le terme du voyage. N. V. Nekrasoff, vice-premier ministre, a dit que ce changement avait été décidé après une série de sessions secrètes du conseil des ministres à la fin du mois passé. Le mobile de cette démarche est politique et militaire. Il a été décidé de transférer M. Nicolas Romanoff avant que les circonstances ne rendent ce transport difficile. Lorsque les détenus auront atteint le but de leur voyage, le public sera renseigné.

LE CONTRÔLE DES STOCKS DE CÉRÉALES

Washington, 15. — Avec l'approbation du président Wilson, le département des vivres a annoncé aujourd'hui la formation d'une société chargée d'acquiescer le contrôle des stocks de céréales du pays. Les personnes suivantes ont été nommées officiers de l'exécution: Herbert Hoover et Julius Barnes, présidents; M. McGarrath, New-York, trésorier; M. Edward Chambers, directeur du transport; et M. Shorttill, de York, Nebraska, secrétaire.

Les ministères ont nommé un comité pour coopérer avec le département des vivres.

ESPOIRS DE NEGOCIATIONS

LES TERMES EXPLICITES DE LA NOTE PAPELE FONT SUPPOSER QUE LES INTENTIONS DES BELLIGERENTS NE SONT PAS OPPOSEES AUX IDEES DU SAINT PERE.

Rome, 15. — Le pape a écrit entièrement de sa propre main ses propositions de paix. Il a consulté le cardinal Gasparri, secrétaire d'Etat papal; Mgr Ceretti, secrétaire d'Etat adjoint, et Mgr Ledeschini, sous-secrétaire d'Etat, pour rédiger le document. Mgr Ceretti, récemment arrivé d'Amérique, surveille la traduction de la note en anglais.

Le "Giornale d'Italia" dit que l'appel papal est le plus impressionnant et le plus concret adressé aux belligérents, donnant les grandes lignes sur lesquelles ceux-ci peuvent entamer des négociations de paix. Il ajoute: "Les termes explicites de la note font supposer que les intentions des deux groupes de belligérents ne sont pas absolument en conflit avec les idées et les espoirs du pape."

La "Tribuna" exprime l'opinion que le pape a fait des propositions de paix de sa propre initiative et que les pays de l'Entente ne se regardent nullement comme contraints de les accepter, bien qu'ils les accueillent avec la déférence due à l'auteur.

Le "Corriere d'Italia", organe officiel du Vatican, dit que dans le tribunal d'arbitrage destiné à éviter de futurs conflits, l'autorité pontificale a le droit d'être représentée, étant une garantie de protection désintéressée pour les intérêts des peuples.

Commentaires de la presse anglaise

Londres, 15. — Plusieurs des journaux du matin s'abstiennent de faire des commentaires sur les propositions de paix du Pape, tandis que ceux qui les commentent attribuent l'origine de ces propositions à l'Autriche, ou bien les rejettent absolument ou bien expriment la pensée que le texte une fois reçu leur démontrera bien par lui-même qu'il est inacceptable.

Le "Daily News", qui, bien que ferme partisan des intentions des Alliés, montre une tendance pacifiste bien prononcée, dit que quelles que soient les raisons qui jusqu'ici ont empêché le Pape de prendre les décisions comme un champion officiel de la paix, le long délai à matériellement privé le Vatican des avantages qu'il possédait primitivement en faveur d'une intervention désintéressée.

Ce n'est pas notre intention de prononcer un jugement sur une attitude qui s'est épuisée en des soupçons impuissants sur les iniquités commises en Belgique et qui s'est imaginée éteindre la conflagration mondiale par une succession de timides intrigues. Le fait est — qu'il soit raisonnable de blâmer Benoît XV et ses conseillers à ce sujet, c'est une autre question — que des considérations d'intérêt temporel et séculaire ayant été longuement exposées entre ses mains, il est impossible d'accepter l'intervention du Pape, dictée comme elle l'est par le désir qui anime tous les bons et sincères hommes religieux de mettre fin à une horreur qui dévaste l'Europe.

Les propositions du Pape doivent être examinées sur leur mérite avant qu'on s'occupe de la façon dont elles ont été formulées par le chancelier Michaelis, ou par le président Wilson ou Lloyd George.

Le "Daily Mail" ne donne aucun commentaire, mais il dit dans ses colonnes de nouvelles que les propositions de paix sont impossibles et que tout le projet est d'invention austro-allemande.

Le "Times", tout en réservant son jugement jusqu'à l'arrivée du texte, dit que les propositions telles que résumées par le télégraphe sont absolument inadmissibles aux Alliés.

"Toute la teneur du document, dit-il, porte l'empreinte de l'inspection allemande."

Le "Post" adhère à la même opinion: "Se prêter à un compromis, écrit-il, avant d'obtenir la garantie contre une répétition de l'épreuve que subit actuellement la civilisation, c'est trahir tous les sacrifices et toutes les souffrances consentis jusqu'ici. Si le Vatican est réellement enthousiaste au sujet de la réception de ses propositions, il donne une preuve qu'il est absolument en dehors des sentiments des Alliés."

Pour la victoire de la démocratie

Londres, 15. — Le premier ministre, M. Lloyd George, portant la parole cet après-midi à un goûter donné en l'honneur de M. Holman, premier ministre de la Nouvelle Galles du Sud, a déclaré que la Grande-Bretagne se bat pour une chose: la victoire de la démocratie sur l'agression.

Tout le reste compris dans le programme d'importance quel parti, a dit l'orateur, ne peut être atteint sans la victoire des pays de l'Entente. Il n'y a rien dans le programme des ouvriers qui pût être atteint si les Alliés étaient battus. Dans l'orbite de l'Empire britannique, il y a de la place pour une fédération de tous les peuples, pourvu qu'on écarte un obstacle, celui du militarisme agressif de l'Allemagne, a affirmé le premier ministre.

(Voir en page 3 les impressions de Washington et en page 5 les commentaires de la presse américaine).

ECHAUFFOURÉE EN FINLANDE

Helsingfors, 15. — Des inconnus ont fait feu sur des troupes russes. Il en est résulté une fusillade au cours de laquelle plusieurs Finlandais ont été tués et blessés.

ELECTIONS EN ANGLETERRE

Londres, 15. — Le correspondant politique du "Daily Telegraph" dit que si la conférence ouvrière adhère à sa résolution d'envoyer des délégués au congrès de Stockholm, le premier ministre conseillera immédiatement de tenir une élection générale.

POUR ENCOURAGER NOTRE COMMERCE

DEVELOPPONS L'ESPRIT DE CLOCHER, DIT LE PRESIDENT DES DETAILLANTS, C'EST LA CLEF DU PROGRES.

L'Est a toujours été émerveillé des progrès constants que prennent depuis quelques années les villes de l'Ouest. Au cours d'une interview que nous avons eu ce matin avec M. Horace Chevrier, président de l'Association des marchands détaillants, dont le congrès annuel a actuellement lieu à l'hôtel Windsor (chambre 129), il nous était donné de constater que l'un des principaux facteurs qui ont contribué à ce développement, c'est cet esprit de rivalité entre les principaux centres d'affaires des nouvelles provinces canadiennes.

"La province de Québec pourrait largement bénéficier de l'exemple que nous lui donnons, dit M. Chevrier, si elle voulait essayer de nous imiter. Et il faut qu'elle emboîte le pas à ses jeunes sœurs, si elle ne veut pas être réduite à continuer de voir végéter les différentes municipalités qu'elle contient. Il faut que toutes les villes et les villages développent cet esprit communal qui assurera leur progrès. Une des grandes causes du marasme des affaires dans la plupart des centres ruraux de la province de Québec, c'est cette folle idée que l'on peut avoir moins cher et meilleur une marchandise que non peut se procurer dans son propre village. Il me semble, et nous allons travailler dans ce sens, que l'on devrait faire plus grand état de cet esprit d'émulation entre les différentes villes canadiennes, comme cela se pratique dans l'Ouest: intensifier cet esprit de clocher, quand il s'agit de promouvoir les intérêts industriels et commerciaux d'un centre d'affaires, voilà la clef du succès. Tant qu'on jugera plus à propos d'aller demander à l'étranger ce qu'on peut aussi bien acheter chez soi, il n'y aura pas de progrès possible."

A la réunion de ce matin, les congressistes se sont surtout occupés d'étudier les différentes résolutions qui ont trait à la nouvelle orientation que l'Association entend donner au commerce du détail dans toutes les provinces.

VIVE OFFENSIVE EN FRANCE

LES TOMMIES PRENNENT LES PREMIERES LIGNES ENNEMIES ENTRE LENS ET LOOS ET LES POILUS FONT DES GAINS CONSIDERABLES A DIXMUDE

Londres, 15. — Les troupes du feld-maréchal Haig ont attaqué les positions allemandes sur une longue étendue de bonne heure ce matin, depuis Lens jusqu'au nord-est de Loos. Le communiqué officiel mentionne que les troupes progressent avec satisfaction, puisqu'elles ont enlevé les premières lignes allemandes sur tous les points d'attaque.

Voici le texte du bulletin: De bonne heure, ce matin, nous avons dirigé une attaque sur un front étendu de la bataille du nord-ouest de Lens jusqu'au bois de Hugo, au nord-est de Loos.

Nos troupes ont enlevé partout les premières lignes de défense de l'ennemi et accomplissent une progression suffisante.

Nous avons complètement brisé une contre-attaque de l'ennemi à l'est de la cité Sainte-Emilie. Nos alliés ont encore gagné du terrain, pendant la nuit, au nord-ouest de Bixchoote.

Des partis d'incursion ennemis ont attaqué nos nouvelles positions, la nuit dernière, à l'est de Klein Zillebeke, mais ils ont été complètement repoussés, laissant 14 prisonniers entre nos mains. Le temps continue à être orageux. Une forte pluie est de nouveau tombée.

PROGRES DES FRANÇAIS

Paris, 15. — Dans la région de Dinant, en Belgique, les troupes françaises se sont portées à l'attaque, durant la nuit, et ont réalisé un progrès considérable, dit le communiqué officiel. Les Allemands ont dirigé un violent feu d'artillerie contre les lignes françaises, au secteur de l'Aisne, entre Hurluphise et Craonne; au plateau Vaucleur, une attaque de surprise contre un poste français fut complètement repoussée.

Sur les rives de la Meuse, l'artillerie déploie une grande activité. Les Français ont repoussé quelques attaques dirigées contre la colline 304.

VICTOIRE DES CANADIENS

LA COTE 70, FAMEUSE FORTERESSE AU NORD DE LENS, EST ENLEVEE A L'ENNEMI, CE MATIN.

Sur le front anglais, 15. — une position encore plus enviable que Messines, parce que même après la chute de la hauteur de Messines, les Allemands occupaient la cote de Pilkem, d'où ils pouvaient balayer la région d'Ypres.

Des batteries de tout calibre ont exercé des ravages parmi les positions de défense de l'ennemi, sur la cote 70. Il est indubitable que les Allemands se sont préparés le plus complètement possible à l'attaque, et la saignée imminente. Le bombardement des chemins des communications des Anglais, depuis quelques jours, a indiqué que l'ennemi savait qu'il lui faudrait défendre sa peau, tôt ou tard. C'est donc le meilleur combattant qui l'a emporté. Il n'était que 4 heures 25 quand le tir de barrage a cessé devant les tranchées canadiennes et que les troupes ont enjambé le parapet, pour la charge.

La prise de cette hauteur est comparable en importance aux plus grandes opérations militaires de cette année. C'était la dernière position dominante de ce secteur qui fut entre les mains de l'ennemi, et de là on peut commander une vaste étendue de terrain. La cote 70 est à Lens et au saillant de Loos, ce que Messines est à Ypres. A certains égards, elle constitue

une position encore plus enviable que Messines, parce que même après la chute de la hauteur de Messines, les Allemands occupaient la cote de Pilkem, d'où ils pouvaient balayer la région d'Ypres.

Des batteries de tout calibre ont exercé des ravages parmi les positions de défense de l'ennemi, sur la cote 70. Il est indubitable que les Allemands se sont préparés le plus complètement possible à l'attaque, et la saignée imminente. Le bombardement des chemins des communications des Anglais, depuis quelques jours, a indiqué que l'ennemi savait qu'il lui faudrait défendre sa peau, tôt ou tard. C'est donc le meilleur combattant qui l'a emporté. Il n'était que 4 heures 25 quand le tir de barrage a cessé devant les tranchées canadiennes et que les troupes ont enjambé le parapet, pour la charge.

DYNAMITARDS A SAINTE-SCHOLASTIQUE

On nous informe qu'hier soir, un attentat à la dynamite a causé tout un émoi dans le village de Sainte-Scholastique, comté des Deux-Montagnes. Une charge de dynamite explosait à l'endroit d'une maison, à quelque distance de la maison de M. Gédéon Bigras, bien connu, dit-on, dans la région, pour ses opinions conscrip-

UN PROJET DE REFORME

APRES LE REFERENDUM DE SEPTEMBRE, DIT L'ECHEVIN LARIVIERE, LE CONSEIL N'ENVIENRERA RIEN POUR DETERMINER MONTREAL D'UN GOUVERNEMENT IRREPROCHABLE. — CAMPAGNE PLEBISCITAIRE.

Lundi après-midi, lorsque le conseil discutait de nouveau la fameuse question du référendum, le maire fit remarquer que l'idée de débarrasser l'hôtel de ville du bureau des commissaires était bonne en soi, mais qu'elle ne produirait pas les résultats qu'on est en droit d'en attendre, si on ne suggère pas en même temps une forme de gouvernement pour remplacer l'ancienne.

C'était parler d'or; aussi, en dépit de certains échevins qui semblent vouloir retourner au système des commissaires d'avant 1910, le leader vient-il de déclarer que nos législateurs municipaux entendent donner à la réforme de notre administration tout le soin qu'elle demande.

"Laissez-nous faire, disait-il au cours de la matinée. Nous allons d'abord consulter le peuple. Quand il se sera prononcé sur notre système d'administration actuel, nous aviserons aux meilleurs moyens à prendre pour remettre la ville sur pied. Nous n'épargnerons rien, soyez-en sûr, pour doter Montréal d'un gouvernement irréprochable. Tout le reste de l'année va être employé à cette fin. Nous allons demander au Comité des citoyens et à plusieurs autres corps publics de nous aider dans ce travail difficile; et quand nous aurons tous les matériaux qu'il nous faut pour construire notre nouvel édifice municipal, nous en ferons faire l'inspection par sir Lomer Gouin."

Comme un journal du matin a déclaré, ces jours derniers, que nos "échevins sont trop paresseux pour préparer l'opinion publique en vue du prochain référendum", nous avons cru devoir demander à l'échevin Larivière ce qu'il pensait de cette expression d'opinion. Evidemment la question, il nous a répondu que la Commission de législation a l'intention d'étudier la question d'une campagne plébiscitaire par toute la ville.

"Certes, le maire a raison, a-t-il dit, quand il prétend que les 98 pour cent de la population sont contre une administration de la ville par un bureau des commissaires. Toutefois, nous allons nous réunir, demain, à 11 heures, pour aviser sur l'opportunité de faire toute une série d'assemblées dans les différents quartiers de la ville."

Ne restez pas avec des mauvaises dents, elles sont la cause d'une foule de maladies.

Consultez nos dentistes experts, AMERICAINS et CANADIENS.

DENTISTERIE AMERICAINE MODERNE
PONTS ET COURONNES
DENTIER A \$5.00 ET PLUS.

Adressez-vous à
L'INSTITUT
DENTAIRE du

Franco American Medical Institute,
164 rue SAINT-DENIS, un peu plus bas que Ste-Catherine.

Où acheter demain

(Enregistré conformément à la loi du Parlement du Canada, par L. P. Deschamps, au Ministère de l'Agriculture.)

VOUS REVIENDREZ DE VOS VACANCES ENCHANTEES, si vous photographiez vos amis et les endroits que vous avez visités. Commandez votre

KODAK
CHEZ
J. H. ROBERT
1185, RUE SAINT-DENIS, angle Mont-Royal

Depuis \$1.00 jusqu'à \$100.00

Vallières Réduction dans la mode

Angle St-Catherine et Montcalm

La balance de nos formes de paille, valant jusqu'à \$1.50, pour... 39c
BONNETS en broderie, pour enfants à... 19c
CHAPEAUX garnis, différents styles à... \$1.00

TEL. EST 8000
Dupuis Frères Très spécial pour jeudi

Le Magasin du Peuple
447 EST, SAINTE-CATHERINE.

COMPLETS LAVABLES pour garçons, 2 à 7 ans, nouveaux modèles. En duck rayé bleu et blanc, tout blanc, guingam, rayé et fantaisie. Prix très spécial... 89c
Pas de commandes par poste ou téléphone.

Ne restez pas avec des mauvaises dents, elles sont la cause d'une foule de maladies.

Consultez nos dentistes experts, AMERICAINS et CANADIENS.

DENTISTERIE AMERICAINE MODERNE
PONTS ET COURONNES
DENTIER A \$5.00 ET PLUS.

Adressez-vous à
L'INSTITUT
DENTAIRE du

Franco American Medical Institute,
164 rue SAINT-DENIS, un peu plus bas que Ste-Catherine.

EXPLICATIONS DE M. THOMAS

DANS UN DISCOURS QU'IL PRONONCE DEVANT SES ELECTEURS, IL DONNE LES RAISONS QU'ONT LES SOCIALISTES FRANÇAIS DE VOULOIR ASSISTER AU CONGRES DE STOCKHOLM.

Paris, 15. — Dans un discours prononcé devant ses électeurs, dimanche, et dont le texte vient d'être publié, M. Albert Thomas, membre socialiste du conseil de guerre français, a énoncé les raisons pour lesquelles les socialistes français croient opportun d'assister à la conférence de Stockholm. Ce discours était attendu avec un extrême intérêt, vu la position occupée par l'orateur et le vote du 2 août à la Chambre, alors que les socialistes ont voté contre le gouvernement qui se sont abstenus de voter. M. Thomas a commencé par admettre que "trois ans de guerre n'ont pas donné à la France tous les résultats que méritent les efforts de ses soldats et de ses ouvriers."

Depuis le début de la guerre, nous avons eu des heures de grand espoir, a ajouté le ministre, faisant allusion à la révolution russe et à l'intervention des Etats-Unis, mais nous avons subi aussi de nouvelles épreuves. "Notre offensive du 16 avril, bien qu'elle ne constitue pas un échec comme on l'a représenté n'a pas donné les résultats stratégiques qu'on avait le droit d'en attendre. L'offensive des Russes qui a bien débuté a été arrêtée par leur faiblesse. Les troupes anglo-françaises ont fait des avances dans les Flandres, mais on ne peut espérer des résultats immédiats d'un tel succès tactique. Quelques-uns de nos camarades ont discuté en secret les conditions de paix, tandis que les soldats français et allemands s'entretenaient au front. Il s'est étendu longuement sur l'opposition très répandue qu'il a constatée en Russie, lors de son récent voyage, contre les visées impérialistes, même parmi de simples soldats. Vu ces sentiments, il est désirable que les Français aillent à Stockholm pour exprimer les sentiments anti-impérialistes de la France. La déclaration faite par le parti socialiste majoritaire d'Allemagne que l'Alsace-Lorraine doit rester allemande, rend impossible la présence de ces gens à Stockholm."

"Quelques-uns de nos socialistes, a ajouté M. Thomas, pensent qu'en allant à Stockholm nous allons hâter l'heure de la paix, et après avoir établi la question de la responsabilité au sujet de la guerre, les socialistes pourront chercher à la compréhension de formules, et après les avoir trouvées les soumettre au

gouvernement, disant: "Voici une paix honorable et convenable à laquelle nous souscrivons tous les socialistes. Ne pensez-vous pas qu'il faut la réaliser?" Les socialistes prétendent que cela sauvera immédiatement la vie de 600,000 à 700,000 Français. Des signes d'approbation démontrent que vous abondez dans ce sens, mais avec la plus grande sincérité et la plus grande clarté possible, je vous dis que c'est une grave et dangereuse erreur. La conférence n'amènera pas immédiatement la paix et ne peut pas le faire. Pour combattre cette idée fautive, nous pourrions nous forces pour exercer une pression sur notre gouvernement, mais les socialistes allemands seraient impuissants à exercer pareille influence sur leur gouvernement, et nous serions les dupes."

M. Thomas a ensuite lu la décision prise d'envoyer des délégués à Stockholm. "Après les sacrifices faits pour la défense nationale, depuis trois ans de guerre, quand le parti socialiste déclare son désir de prendre part à une conférence comme celle de Stockholm, il a le droit d'inspirer pleine confiance. Personne n'est justifié de croire qu'il trahira ou desservira la cause du pays."

Bien que M. Kerensky et le gouvernement russe aient cessé de regarder la conférence comme désirable, le chef ouvrier russe et le conseil des délégués des ouvriers et des soldats la regardent comme telle, a dit M. Thomas. Le dernier a exprimé ses regrets au sujet de l'abstention des Anglais, des Belges et des Américains.

GAINS TEUTONS EN MOLDAVIE

Pétrograd, 15. — Le rapport officiel mande que les Teutons ont occupé une hauteur à l'ouest de la ville roumaine de Cona, dans le sud-ouest de la Moldavie.

Décès

BARBEAU — A Montréal, le 15 août 1917, à l'âge de 60 ans, est décédé Philomène Barbeau, épouse de Tancrède Barbeau. Les funérailles auront lieu vendredi, le 17 courant, à 10 heures, au domicile de la défunte, 26 rue Saint-Hubert, 37 heures 45, pour se rendre à l'église Saint-Jacques, où le service sera célébré et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

DECES A MONTRÉAL
BEAUDOUIN, Louis, 37 ans, charbonnier, rue Sainte-Catherine, 2108 est.
DALPE, Arthur, 11 ans, enfant de Joseph Ménard, mécanicien, rue Fullum, 616.
DESAJARDIS, Arthur, 69 ans, Ave. Laval, 596.
FRENETTE, Roland, 6 mois, enfant d'Adolphe Fréville, infirmier, rue Panet, 644.
KELER, Adolphe, 76 ans, veuve de Jacob Keller, rentier, Assise Sainte-Catherine.
LEGER, Jos. Frédéric, 84 ans, Hospice Saint-Joseph.
LACROIX, Laurent, 3 mois, enfant d'Adolphe Lacroix, journalier, rue Panet, 644.
MENARD, Cécile, 18 ans, fille de Narcisse Ménard, marchand, rue Amherst, 206.
NAIL, Léon, 17 ans, enfant de Louis Nault, chauffeur, Ave. Hôtel de Ville, 448.
PAPINEAU, Aimé, 3 mois, enfant d'Émile Papineau, entrepreneur, rue Tréboult, 26.
PETIT, Jeanne, 3 mois, enfant d'Arène Petit, agent, Ave. de Châteaubriand, 189.
VALIQUETTE, Malvina Larivière, 48 ans, épouse de Rodolphe Valiquette, ouvrier en bois, rue Casgrain, 3555.
VIENS, Sophie Lemoiné, 68 ans, épouse de Xavier Viens, journalier, Ave. Green, 593.